



Agriculture et agroalimentaire de Bretagne en Clair

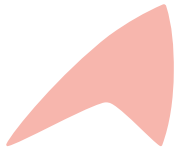
ABC Analyse & Perspectives

L'année agricole décryptée | Édition 2026

bretagne.chambres-agriculture.fr

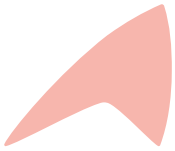


CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



SOMMAIRE

- P04 Synthèse de l'année 2024**
Une démondialisation qui se précise
-
- P06 Contexte politique et économique**
Pac post 2027 : le début de la fin ?
Pac post 2027 : une refonte des dispositifs
-
- P10 Alimentation animale**
Innover pour perdurer
-
- P12 Grandes cultures**
Bonnes récoltes, mauvais prix, engrais en hausse
-
- P14 Lait**
Une année record
-
- P16 Porc**
La fin d'une période porteuse
-
- P18 Volailles de chair**
Objectif reconquête des importations
-
- P20 Œufs de consommation**
Ruée vers l'œuf
-
- P22 Viande bovine**
Toujours plus jaut
-
- P24 Légumes frais**
La consommation est relancée
-
- P26 Légumes transformés**
Une filière en perte de volumes
-
- P28 Emploi Compétences Formation**
Salariat : 50 % de l'emploi agricole en 2035
-
- P30 Industries Agroalimentaires**
Une industrie agroalimentaire affaiblie dans l'expectative
-
- P32 Commerce extérieur**
Météo agitée sur le grand export
-
- P34 Signes officiels de qualité**
Les SIQO doivent continuer à convaincre
-
- P36 Énergie renouvelable**
S'adapter a moins de soutiens publics
-
- P38 Caprin**
Une bonne dynamique régionale



ÉDITO

Laurent Kerlir

Président de la Chambre d'agriculture de Bretagne



A la source de notre souveraineté, l'humain, l'énergie et la confiance

Alors que les chiffres et analyses consolidés confirment une embellie pour le revenu des agriculteurs bretons et pour le nombre d'installations en 2025, 2026 esquisse un tableau plus nuageux. Une météo qui confirme **le dérèglement climatique, les enjeux sanitaires et des conflits qui remettent en lumière nos dépendances en énergie et en intrants** et réveillent les perspectives inflationnistes. C'est dans ce tableau assombri que **la reconquête de notre souveraineté alimentaire**, fortement dégradée dans certaines filières, fragilisée dans la plupart d'entre elles, fait l'objet d'une démarche contributive pour imaginer et proposer des pistes porteuses d'avenir et de création de valeur dans la chaîne alimentaire.

Les premières contributions régionales issues des acteurs des filières montrent clairement **des besoins d'investissements d'avenir pour chaque maillon**. Investir, pour les entreprises agricoles ou de transformation alimentaire, nécessite d'avoir confiance dans les perspectives de marché et de rentabilité. Il faut aussi pouvoir compter une certaine robustesse, face à des aléas plus nombreux et plus fréquents.

Cette contribution régionale, incarnée par les acteurs économiques, sociaux et territoriaux qui la portent, n'en questionne pas moins la vision européenne de notre ambition de souveraineté. **La préservation de notre polyculture-élevage** avec une forte densité humaine, comme levier d'autonomie et de robustesse, constitue un argument fort de soutien législatif et budgétaire de la nation dans la prochaine Pac.

Ces premières contributions mettent également en évidence de nombreux atouts pour notre région, au premier rang desquels, **les actifs et futurs actifs**, les têtes et les bras de notre alimentation de demain. Ils sont nombreux et motivés, mais cet atout est fragile au regard de la démographie.

Investir dans la richesse humaine, investir pour concilier productivité et bonnes conditions de travail et de revenu pour réussir des recrutements durables, constitue un levier indispensable de ce « réveil alimentaire ». **Être souverain pour notre alimentation, c'est accepter de valoriser le travail qui la produit.**

Cap sur la souveraineté

Les filières d'élevage bretonnes profitent de la bonne conjoncture depuis 2022. Le conflit au Moyen-Orient pourrait cependant mettre fin à cette éclaircie avec une inflation des charges importante. Par ailleurs, l'instauration de taxes douanières de toutes parts met à mal le débouché export. En réponse, la souveraineté nationale s'impose de plus en plus dans les politiques agricoles et alimentaires.



8,05 €/kg

de carcasse, cours moyen du veau rosé clair O en 2025

Dans la continuité de 2024, 2025 a confirmé **la bonne tenue des filières d'élevages en Bretagne**. La collecte laitière régionale atteint un niveau record, à plus de 5,46Mds de litres. Les abattages de volailles, épargnés par l'influenza aviaire, ont aussi poursuivi leur croissance entamée l'année précédente. Dans les deux cas, la Bretagne connaît une meilleure croissance qu'au niveau national, confirmant la force de l'écosystème de l'élevage breton.

Cette croissance est permise par **des revenus bien orientés depuis 2022**. Ceux-ci sont tirés par des prix élevés. Le prix du lait et les cotations de viande bovine atteignent même des niveaux historiques en 2025 : près de 500€/1000 litres de lait toutes primes et qualités confondues et une cotation de la vache allaitante R+ qui atteint un niveau record à 6,7€/kg de carcasse. Même constat en œuf, dont les cotations sont supérieures à la moyenne des trois dernières années. En porc, le prix poursuit son recul entamé en 2024, mais les marges brutes des élevages porcins en 2025 sont estimées bien supérieures à la moyenne quinquennale.

UNE ACCALMIE DES CHARGES

Cette bonne rentabilité est aussi permise par **des charges qui se sont stabilisées**. Globalement les récoltes mondiales des cultures destinées à l'alimentation animale ont connu de bons rendements. C'est le cas en blé, 5,5% moins cher qu'en 2024. Mais c'est surtout le cas pour les tourteaux de soja, dont le prix a reculé en moyenne de près de 20% en 2025 par rapport à 2024. Cette baisse du prix de la matière première **a permis aux industriels de l'alimentation animale de reconstituer leurs marges**. L'aliment reste cependant accessible. En témoigne la progression, depuis plusieurs années, des fabrications régionales d'aliment à destination des bovins, preuve d'une demande vigoureuse.

UN SURSAUT EN ÉLEVAGE

Autre signe de la bonne conjoncture des filières d'élevages bretonnes, **les installations aidées sont en hausse en productions bovine et porcine**. Même des filières moins importantes en Bretagne, comme la filière caprine, bénéficient d'une bonne attractivité dans la région. Ainsi, au global, les installations aidées reviennent à leur niveau de 2010. Cependant, **cela ne doit pas masquer la décapitalisation du cheptel bovin**, à l'œuvre depuis 2019, et qui ne ralentit toujours pas. Ce sursaut dans les installations ne permet d'ailleurs pas d'atteindre un taux de remplacement suffisant, celui-ci étant inférieur à 50% en bovin lait, porc et volaille. Enfin,

une étude prospective sur l'emploi agricole en 2035 montre que, quel que soit le scénario, l'emploi agricole sera en baisse sur les dix années à venir, en particulier en productions herbivores.

LES FILIÈRES VÉGÉTALES EN PEINE

La conjoncture positive des filières animales tranche avec **les difficultés que connaissent les filières végétales régionales**. En grandes cultures, la filière est pénalisée par des prix au plus bas sur ces cinq dernières années, mais aussi par la hausse du coût des engrais : +12% en 2025. Cette inflation est notamment due à l'anticipation des opérateurs de l'entrée en vigueur du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) taxant les engrais importés au même niveau que la taxe carbone s'appliquant aux engrais européens.

Les productions légumières bretonnes sont aussi en difficulté. Les surfaces sont en recul, notamment en chou-fleur et pour les légumes pour la transformation. Ce constat est valable pour l'ensemble du pays. En haricots et en flageolets, la production au niveau national n'a jamais été aussi faible depuis plus de vingt ans. **La baisse de consommation**, depuis de nombreuses années, des conserves de légumes, **explique en partie la diminution des surfaces semées**. A cela s'ajoute les perturbations météorologiques exacerbées par le changement climatique. Ainsi, les températures douces de fin d'année ont provoqué à la fois une croissance précoce des choux-fleurs et un désintérêt des consommateurs, débouchant sur une crise conjoncturelle pour la filière. Ces difficultés se répercutent sur les acteurs de l'aval. Eureden a annoncé en mars 2025 un plan de restructuration de sa filiale d'aucy.

L'INTERNATIONAL COMME UNE MENACE

Certaines productions légumières bretonnes sont aussi particulièrement exposées à la concurrence internationale. C'est le cas des tomates cerise, qui font face aux exportations marocaines. Plus globalement, **l'international est de moins en moins synonyme d'opportunité, mais de plus en plus de menace**.

Le symbole en est la chute spectaculaire du solde commercial de l'agroalimentaire français, passant de 4,9Mds€ en 2024, à tout juste 200 millions d'euros en 2025. Si certaines causes sont conjoncturelles (mauvaises récoltes des céréales en 2024, hausse du coût du cacao et du café...), **la tendance au revirement protectionniste** s'est fait fortement sentir en 2025, et la France comme l'UE en font les frais. En août, les Etats-Unis ont mis en place une taxe de 15% sur

+6,7%

la hausse de la consommation française de poulet en 2025

48%

le taux de remplacement des départs en production agricole en Bretagne

l'ensemble des exportations européennes. Puis, au dernier trimestre, la Chine a défini les taxes qui s'appliqueraient sur les produits européens à base de porc (9,8%) et sur les produits laitiers (entre 7,4% et 11,7%), pénalisant de fait les filières bretonnes dont la Chine est un client important. Les exportations bretonnes restent malgré tout stables en 2025, les opérateurs ayant su trouver d'autres débouchés, notamment européens. Cependant, à terme, cette tendance protectionniste des pays tiers **pourrait finir par coûter cher aux filières bretonnes exportatrices.**

▲ L'AGRICULTURE PRISE DANS LA TEMPÊTE GÉOPOLITIQUE

International toujours, mais autre forme de menace : **les répercussions de la guerre au Moyen-Orient.** A court terme, le conflit pèsera sur les charges pour la production agricole. Dès les premières semaines, le prix du GNR a augmenté de 50%. Le gaz naturel connaît aussi une hausse conséquente. Enfin, l'inflation touche aussi les engrais, et devrait se répercuter ensuite sur le prix des grandes cultures. A cette inflation s'ajoutent **les entraves au commerce international** liées au blocage du détroit d'Ormuz et aux menaces qui pèsent sur le détroit de Babel-Mandeb. Toutes ces répercussions pourraient entraîner une crise alimentaire majeure.

Pour revenir au contexte national, cette inflation des coûts de la matière première alimentaire pourrait **fragiliser les industries agro-alimentaires (IAA).** En effet, les négociations commerciales viennent tout juste de s'achever, résultant sur une hausse de 0,05% des tarifs alors que les industriels souhaitaient 3,5%. Le changement de conjoncture qui se dessine pousse certains acteurs du secteur de la transformation à demander la réouverture des négociations. A l'heure actuelle, cette réouverture n'est pas à l'ordre du jour selon le Gouvernement. La situation des IAA n'était déjà pas au beau fixe avant l'apparition de ces menaces. La production française des IAA a atteint son niveau le plus bas depuis quinze ans. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des IAA bretonnes ne progresse que légèrement en 2025 (+1%), et chute à l'export (-7,8%). Les projections pour 2026 réalisées en début d'année étaient plus optimistes, mais c'était avant le déclenchement du conflit au Moyen-Orient...

Quoi qu'il arrive, il est difficile d'imaginer que l'inflation des prix alimentaires restera à un niveau aussi faible en 2026. **Les SIQO en feront aussi sûrement les frais,** alors que leur consommation retrouvait tout juste la croissance. La filière bio, dont le nombre d'exploitations diminue en Bretagne en 2025, est déjà affaiblie par le recul des soutiens publics, au niveau national (Agence Bio), comme régional. Cette diminution des soutiens à la filière bio s'inscrit dans une réorientation plus globale des politiques publiques alimentaires.

▲ VERS PLUS DE SOUVERAINETÉ NATIONALE À TOUS LES NIVEAUX

Depuis l'épisode inflationniste post-Covid, un thème s'est installé dans les discours politiques : la souveraineté alimentaire. Progressivement, les discours laissent place aux actes, et ce à plusieurs échelles. Dès mars 2025, la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture a été promulguée. Elle est principalement centrée sur le volet renouvellement des générations.

Puis, en fin d'année, Annie Genevard a lancé **les conférences de la souveraineté alimentaire,** introduisant leur nécessité par « **une guerre agricole qui se prépare** ». Chaque filière a ainsi remonté des vœux en termes de soutiens à la production. En fruits et légumes, l'objectif est de regagner 10 points de souveraineté en 2035, notamment à travers l'éducation des consommateurs. En lait, la fédération nationale des industries laitières (FNIL) estime à 2 Mds € les investissements nécessaires afin de créer des outils compétitifs sur des marchés porteurs tels que les fromages ingrédients. En œufs et volailles de chair, il faudrait installer respectivement 575 et 2200 poulaillers d'ici 2035.

Les groupes agroalimentaires privés s'emparent aussi de ce sujet. En volailles de chair toujours, LDC a annoncé le souhait d'accroître sa production de 15% en deux ans, notamment via sa filiale bretonne SBV, et annonce la construction d'un nouvel abattoir en Bretagne pour y parvenir. Mais surtout, le groupe a racheté France Poultry, alors spécialisé dans le grand export, avec l'objectif **de réorienter la production vers le marché intérieur.**

Autre signe d'une orientation vers une souveraineté nationale, les négociations pour le cadre financier de l'UE 2028-2034 aboutissent sur **une Pac qui serait largement nationalisée.** Elle serait intégrée dans le Plan de Partenariat National et Régional, dont les choix politiques et budgétaires seront définis à l'échelle de chaque Etat. Bien qu'un cadre général sera défini à l'échelle européenne, les Etats membres conserveront des marges de manœuvres importantes. La dimension commune de la Pac prend du plomb dans l'aile.

C'est le signe que **l'Union européenne n'a pas su défendre l'idée d'une souveraineté alimentaire européenne.** Les désaccords entre Etats membres sur l'accord de libre-échange avec le Mercosur en étaient un premier symptôme. Enfin, les conférences de la souveraineté alimentaire positionnent clairement cette question à l'échelle nationale. La production bretonne, pour laquelle l'export a toujours été un débouché stratégique, devra s'adapter à ce changement de paradigme.

-10,3 %

baisse des exportations bretonnes de légumes frais

28 %

part des installations aidées bio en Bretagne

266

unités de méthanisation en Bretagne en 2025



Pac post 2027 : le début de la fin ?

La Commission européenne a lancé en 2025 les négociations sur le futur budget de l'Union pour la période 2028-2034. Les propositions traduisent une inflexion majeure avec une réorientation vers de nouvelles priorités (défense, compétitivité, innovation, transition écologique...) et une nouvelle architecture budgétaire. Ces évolutions redéfinissent en profondeur la place de l'agriculture et interrogent l'avenir même de la politique agricole commune (Pac).



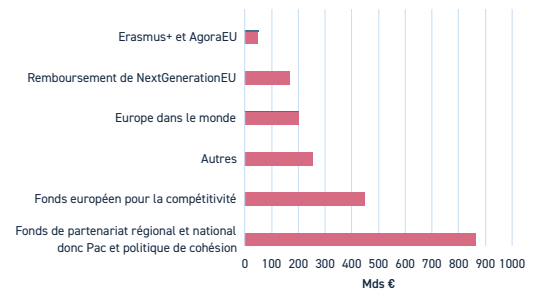
168 Mds €

Montant budgété pour rembourser la dette du plan de relance (2028-2034)

UN BUDGET EN HAUSSE POUR DE NOUVELLES PRIORITÉS

Le futur cadre financier 2028-2034 traduit un changement profond des priorités européennes. La Commission propose un budget global proche de 2 000 Mds €, en nette hausse par rapport à la période 2021-2027 (+63%), mais fortement orienté vers la défense, la sécurité, la compétitivité, l'innovation et la transition climatique. Une part importante devra également être consacrée au remboursement de la dette issue du plan de relance post-Covid. Dans ce contexte, l'agriculture perd sa place centrale et devient une politique parmi d'autres, en concurrence directe avec les nouvelles priorités.

Un budget 2028-2034 de 2 000 Mds €



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Commission européenne, juillet 2025

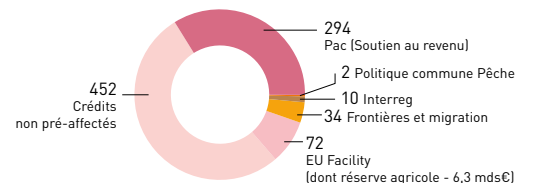
27 PPNR

1 PPNR par Etat membre qui comportera un volet pour la Pac

DES ÉTATS MEMBRES AUX COMMANDES

La future Pac sera financée par le Fonds de Partenariat National et Régional (FPNR) doté globalement de 865 Mds € et regroupant agriculture, cohésion, ruralité et pêche. Sur ce total, 300 Mds € seraient pré-affectés au secteur agricole, dont 294 Mds pour le soutien au revenu et 6,3 Mds pour la réserve de crise, en recul par rapport aux 388 Mds € actuels. Ils seront répartis entre les 27 Etats membres. Ceux-ci auront désormais un rôle central. Ils devront définir leurs priorités, arbitrer entre les différentes politiques publiques et préciser les modalités de répartition des financements afin de construire leur Plan de Partenariat National et Régional (PPNR) et d'en assurer la cohérence globale.

Le FPNR (865 Mds €)



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Commission européenne, juillet 2025

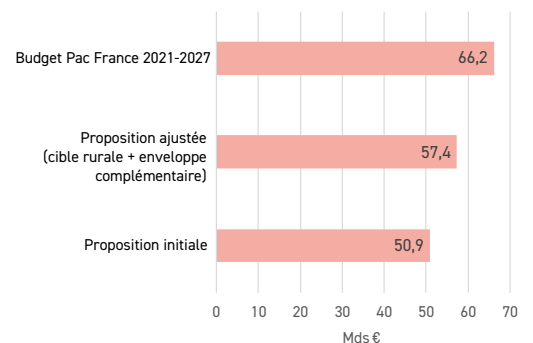
50,9 Mds €

Budget de la Pac pré-affecté pour la France pour les mesures de soutien au revenu agricole

DES MARGES BUDGÉTAIRES TRÈS INCERTAINES

Fin 2025 et début 2026, la Commission a évoqué des ajustements possibles pour répondre au mécontentement de plusieurs Etats membres, dont la France. Notamment l'ajout d'environ 45 Mds € au budget agricole et l'introduction d'une « cible rurale » qui pourrait bénéficier aux agriculteurs (3,4 Mds € pour la France). Ces montants restent toutefois conditionnels et dépendront des choix des Etats membres. Pour la France, cela porterait l'enveloppe de 50,9 à 57,4 Mds€, soit une baisse d'environ 13% par rapport à la période actuelle. Ces options ne garantissent donc par un maintien du niveau de soutien et pourraient accentuer les écarts entre Etats selon leur capacité budgétaire.

Un budget encore incertain pour la future Pac



UN CADRE BUDGÉTAIRE QUI TRADUIT LES NOUVELLES PRIORITÉS DE L'UE

Les propositions présentées en juillet 2025 ont ouvert une phase de négociations entre la Commission, les Etats membres et le Parlement européen. L'objectif affiché de la Commission est d'aboutir à un accord sur le cadre financier d'ici la fin de l'année 2026, afin de se concentrer ensuite sur les discussions sectorielles, notamment sur la Pac, puis sur l'élaboration des plans nationaux dans chaque Etat membre, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2028.

LA PAC, SIMPLE PIÈCE DU PUZZLE

Le projet de cadre financier introduit une évolution significative dans la place accordée à l'agriculture au sein du budget européen. En regroupant plusieurs politiques au sein d'un même ensemble, notamment la cohésion, le développement rural et l'agriculture, **la Commission rompt avec l'approche historique d'une Pac disposant de ressources clairement identifiées et sanctuarisées.** Désormais, la politique agricole s'inscrit dans un bloc budgétaire plus large, où elle coexiste avec d'autres priorités, même si une partie des crédits demeure fléchée.

Cette refonte budgétaire traduit une transformation plus profonde du rôle de la Pac dans le projet européen. **Longtemps considérée comme l'un de ses piliers fondateurs, elle apparaît aujourd'hui comme une politique parmi d'autres,** soumise à des arbitrages dans un contexte de contraintes budgétaires accrues et de priorités nouvelles. La nouvelle architecture crée une logique de concurrence plus directe entre politiques publiques européennes.

Dans ce cadre, le niveau de soutien à l'agriculture sera davantage tributaire non seulement des équilibres globaux du budget de l'UE, mais aussi des priorités de chaque Etat membre.

LE « C » DE LA PAC SUR LA SELLETTE

Un autre changement structurant réside dans l'intégration de la Pac dans les futurs plans de partenariat national et régional qui vont être élaborés dans chaque Etat membre. Le PPNR constituera le cadre stratégique de référence pour chaque Etat membre, dans lequel il définira ses priorités, auxquelles seront associés les financements correspondants. Les PPNR seront donc le reflet de

choix politiques et budgétaires nationaux.

L'intégration de la PAC dans les PPNR offre aux Etats membres une marge de manœuvre considérablement accrue. Cette souplesse peut être perçue comme positive : elle permet de mieux tenir compte des spécificités nationales et régionales. Mais elle comporte aussi un risque politique majeur : **celui d'une renationalisation progressive de la Pac et d'une remise en cause de son caractère commun.**

Au-delà de la baisse annoncée des crédits européens consacrés à l'agriculture, la Commission propose également d'augmenter le taux de cofinancement de certaines aides directes de la Pac par les Etats membres. Cela pose très directement la question suivante : la France aura-t-elle la capacité budgétaire de compenser la diminution des crédits européens ? Vu le contexte budgétaire français, le risque est que certaines mesures ne puissent être financées qu'à un niveau minimal, voire non reconduites, au profit d'un recentrage sur les mesures obligatoires. Sans participation nationale suffisante, **certaines mesures environnementales ou d'accompagnement des transitions pourraient notamment se retrouver fortement réduites.**

Le risque d'une différenciation accrue entre Etats membres apparaît réel. Les dispositifs mis en œuvre et les moyens financiers dédiés pourraient varier de manière significative d'un pays à l'autre, soulevant des interrogations sur l'équité de traitement entre agriculteurs à l'échelle européenne.

L'AVENIR DE LA PAC EN QUESTION ?

Dans ce contexte, une double évolution se dessine : une diminution des moyens européens consacrés à la Pac et un affaiblissement de son caractère commun. Si ces tendances devaient se confirmer, elles pourraient ouvrir la voie à une transformation plus profonde encore. À terme, **la Pac pourrait ne plus relever d'une politique européenne ad hoc, mais s'apparenter à un cadre général laissant une large marge d'appréciation aux États membres.** Une telle évolution reviendrait à transférer la politique agricole au niveau national, au risque d'accroître les écarts entre agricultures européennes et de remettre en cause les fondements mêmes d'une politique agricole commune.

La Pac intégrée dans les PPNR

Plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR) 793 Mds €	PPNR	793,14 mds €	100%	
	Budget PPNR affecté	562 Mds €	71%	
	dont soutien au revenu agricole	293,7 Mds €	37 %	← Pac
	dont Régions moins développées (cohésion)	218,04 Mds €	27,5 %	
	dont autres soutiens	50,3 Mds €	6,5 %	
	Budget PPNR non pré-affecté	231 mds €	29%	
Le Fonds de Partenariat National et Régional (FPNR) 865 Mds €	Facilité UE	71,93 mds €	100%	
	Budget Facilité UE affecté	60,4 mds €	84%	
	dont situations de crises – solidarité UE	20,1 mds €	10%	
	dont réserve agricole (stabilisation des marchés)	6,3 mds €	8,8%	
	dont migration, gestion frontières...	25,3 mds €	35%	
	Autres	8,7 mds €	12,1%	
Budget Facilité UE non pré-affecté	11,5 mds €	16%		



Pac post 2027 : une refonte des dispositifs

La Commission européenne a présenté en juillet 2025 ses propositions pour le futur budget de l'Union 2028-2034, ainsi que pour la Pac post-2027. Dans ce cadre, elle propose une refonte des dispositifs agricoles. Ces évolutions pourraient conduire à une redistribution des soutiens entre exploitations au niveau d'un Etat membre. Les négociations sont en cours pour une entrée en application au plus tôt au 1^{er} janvier 2028.



470 M€

Montant moyen des aides de la Pac (1^{er} et 2nd pilier) en Bretagne depuis 2023

UN LEVIER STRUCTURANT POUR LE REVENU DES EXPLOITATIONS

En Bretagne, les aides de la Pac représentent environ 470 M€ par an. Elles constituent une part essentielle du revenu des exploitations et un facteur structurant pour les filières agricoles régionales, en particulier dans le secteur des ruminants. Pour de nombreuses exploitations, elles assurent une part significative du revenu disponible et contribuent à leur stabilité. La réforme, en cours de négociations actuellement pour une mise en œuvre prévue en 2028, concerne directement le niveau et la répartition des soutiens perçus par les agriculteurs. Toute évolution des dispositifs aura des effets concrets sur les exploitations, selon leur taille, leur système de production voire leur localisation.

Les aides du 1^{er} pilier de la Pac en Bretagne en 2024

En milliers d'euros	Bretagne
Aides découplées	362,9
dont paiement de base	197,9
dont écorégime	101,9
dont paiement redistributif	52,5
dont aide complémentaires JA	10,6
Aides couplées	51,1
dont aides bovines	44,9
dont aides couplées maraîchage	0,6
dont autres aides végétales	4,2
Total aides directes 1^{er} pilier Pac	414,0

Source : Draaf Bretagne - ASP

100 000 €

Plafond proposé pour le paiement dégressif pour le soutien au revenu

VERS UN SOUTIEN AU REVENU PLUS CIBLÉ ?

Le futur paiement de base pour le soutien au revenu serait profondément modifié. Il reposerait sur un paiement à l'hectare différencié selon les profils d'agriculteurs ou les territoires, en lien avec les niveaux de revenu sur une période de référence. Ce dispositif introduirait une dégressivité progressive des aides et un plafonnement à 100 000 € par bénéficiaire et par an. L'objectif est de concentrer davantage les soutiens vers certaines catégories, notamment les jeunes agriculteurs, les petites exploitations ou les systèmes de polyculture-élevage. Cette évolution rompt avec une logique plus uniforme et pourrait entraîner des transferts de soutien entre exploitations selon leur taille et leur modèle.

Mécanisme de dégressivité du paiement de soutien au revenu

- La Commission propose une réduction par tranche :
- Une réduction de 25 % du montant annuel de l'aide à partir de 20 000 € d'aides perçues par exploitation.
 - Une réduction de 50 % du montant annuel de l'aide entre 50 000 € et 75 000 €.
 - Une réduction de 75 % au-delà de 75 000 €.
 - Plafond à 100 000 €

Par exemple, une exploitation percevant 175 000 € d'aides verrait le montant après application des réductions par tranche s'établir à 80 000 €.

Source : Commission européenne, 2025

30 %

Taux de cofinancement minimal de la plupart des dispositifs

LE COFINANCEMENT RENFORCÉ DANS LA FUTURE PAC

La future Pac prévoit d'accroître le cofinancement des mesures par les Etats membres. Hormis le paiement dégressif et les aides couplées, toutes devront être cofinancées au minimum à 30 % par les Etats membres (sauf soutien aux JA). C'est le cas notamment des actions agroenvironnementales. Dans la Pac en cours, l'écorégime est totalement financé par des crédits européens et les Maec financées à 20 % par l'Etat membre. Cette évolution modifie en profondeur le financement de la Pac : le niveau réel de soutien dépendra désormais des choix budgétaires nationaux. Elle introduit aussi un risque d'écart entre Etats membres, selon leur capacité à mobiliser des financements, mais aussi selon les arbitrages politiques retenus.

La future Pac dépendra davantage des financements nationaux

	Taux de financement par l'UE	
	2023-2027	2028-2034
Conversion à l'agriculture biologique	80 %	maxi 70 %
MAEC	80 %	maxi 70 %
Ecorégime	100 %	maxi 70 %
Soutien à l'investissement dans les exploitations	60 %	60 %
DJA	60 %	maxi 70 %

Source : Commission européenne, CDAF

UNE TRANSFORMATION EN PROFONDEUR

Les propositions de la Commission européenne pour la future Pac ne se limitent pas au budget. Elles s'accompagnent d'une refonte des dispositifs, avec un **objectif affiché de simplification et de ciblage renforcé des aides**. Cette évolution repose notamment sur la suppression de l'architecture en deux piliers, qui structurait jusqu'à présent la Pac, au profit d'un ensemble d'interventions regroupées au sein d'un cadre unique intégré dans les PPNR (cf. article pages 6-7).

UN PAIEMENT À L'HECTARE DÉGRESSIF ET DIFFÉRENCIÉ

Le soutien au revenu resterait le socle de la Pac, mais les dispositifs correspondants évolueraient sensiblement. La première évolution importante concerne le **nouveau paiement de base découplé qui deviendrait un paiement dégressif de soutien au revenu**, plafonné par bénéficiaire (cf. ci-contre). Les montants unitaires de ce paiement à l'hectare seraient différenciés par groupes d'agriculteurs ou par zones géographiques en fonction des revenus agricoles sur une période de référence. Sont cités par la Commission les jeunes agriculteurs, les nouveaux installés, les petites exploitations et exploitations en zone difficile, les femmes, et les polyculteurs-éleveurs. Cette différenciation pourrait se faire sous forme de bonification sur les versements à l'hectare (obligatoire pour les JA) ou de paiements forfaitaires.

L'introduction d'une dégressivité et d'un plafonnement marque une inflexion importante, avec **une volonté de redistribution des aides vers certaines catégories d'agriculteurs**. Cette évolution pourrait entraîner des transferts de soutien entre exploitations, en fonction de leur taille, de leur structure ou de leur système de production.

Les paiements couplés seraient maintenus, avec une enveloppe maximale qui pourrait leur être consacrée par chaque Etat membre. A noter que la Commission ouvre la possibilité pour les Etats membres de mettre en place une aide couplée pour l'herbe et les autres plantes fourragères.

UN ACCENT MIS SUR L'INSTALLATION

Parallèlement, la Commission met l'accent sur le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs dans ses propositions. Elle demande aux Etats membres de définir **une stratégie de renouvellement des générations dans leur PPNR**, qui serait soutenue par un « kit de démarrage ». Ce kit comporte des aides à l'installation, les aides au revenu et à l'investissement majorées, la mobilisation d'outils financiers spécifiques et l'accès privilégié au conseil, à la formation et aux innovations. Les Etats membres devront en outre établir **un point d'accès unique d'accueil** pour le partage d'informations sur les dispositifs d'aide et sur les procédures d'installation, à l'instar du point d'accueil unique prévu en France par la loi d'orientation agricole de mars 2025.

UNE REFONTE DE L'ARCHITECTURE VERTE

Une autre évolution importante proposée par la Commission européenne concerne « l'architecture verte de la Pac » qui couvre à la fois la conditionnalité des aides et les mesures agroenvironnementales.

La conditionnalité évoluerait vers une approche plus souple, reposant sur des principes communs définis au niveau européen, mais déclinés au niveau national. Les exigences relatives aux pratiques agricoles seraient ainsi **adaptées aux contextes locaux**, en réponse aux enjeux liés à la protection des sols (carbone, érosion, matière organique...), au maintien des infrastructures agroécologiques,

et à la protection des cours d'eau contre la pollution et le ruissellement. Cette évolution doit permettre une meilleure prise en compte des réalités territoriales, mais elle pourrait conduire à des différences d'application entre Etats membres.

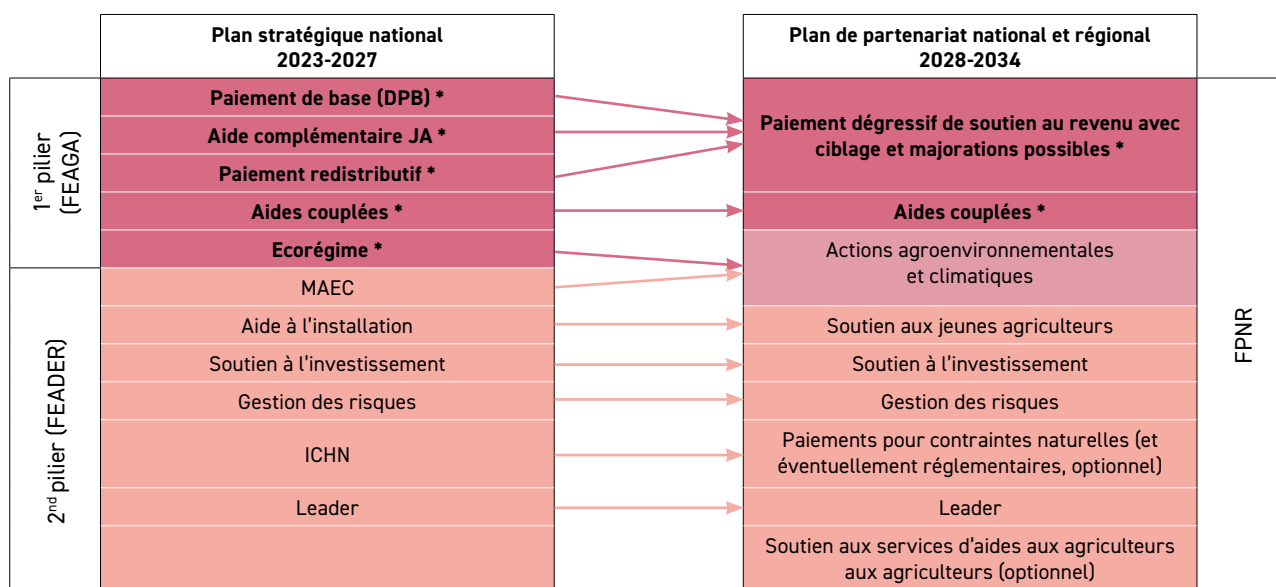
Les mesures agroenvironnementales (écorégime et Maec) seraient également revues, avec **une volonté de simplification et de meilleure articulation des outils existants**. La logique évoluerait vers des engagements plus lisibles et des trajectoires de transition à l'échelle des exploitations, définies en lien avec les priorités nationales. Ce cadre laisse une marge d'adaptation importante, mais rendra la lisibilité d'ensemble plus dépendante des choix opérés dans chaque pays.

Plus largement, **une part significative des mesures reposerait désormais sur un cofinancement national**. Cette évolution modifie l'équilibre du financement de la Pac et renforce le rôle des Etats membres dans la définition des priorités. Le niveau réel de soutien dépendra donc à la fois des règles européennes et des capacités budgétaires nationales.

DES NÉGOCIATIONS DÉTERMINANTES D'ICI 2028

Les négociations sont désormais engagées au niveau européen et se poursuivront jusqu'à l'adoption du cadre financier et des textes sectoriels dont celui relatif à la Pac. Elles se prolongeront ensuite dans chaque Etat membre, à travers l'élaboration des plans de partenariats nationaux et régionaux, qui fixeront les priorités et les modalités de mise en œuvre. **La future Pac pourrait entrer en application au 1^{er} janvier 2028, mais la complexité des négociations rend de plus en plus probable la mise en place d'une année de transition.**

Une refonte des dispositifs dans la future Pac (schéma simplifié)



* Aides non cofinancées par les Etats membres ; pour les autres cofinancement minimal de 30%

Source : CAB d'après Commission européenne

Innovier pour perdurer

Il y a du mieux pour le secteur de l'alimentation animale : les fabrications se stabilisent, le coût des matières premières est bas, les marges se reconstituent. Mais les besoins de rénovation d'un parc industriel vieillissant se heurtent à de faibles capacités d'investissement. Face aux enjeux de compétitivité, de souveraineté et de décarbonation, il est indispensable pour le secteur d'innover.



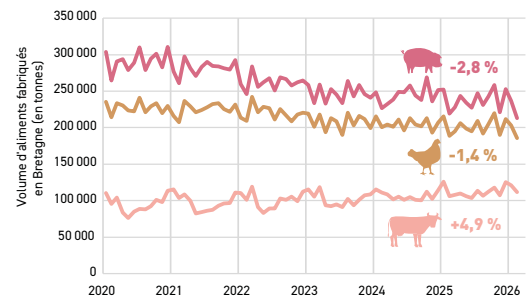
+1,1%

Croissance retrouvée des fabrications d'aliments pour volailles de chair en Bretagne

DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SELON LES FILIÈRES

Les fabrications bretonnes d'aliments sont globalement stables (-0,5% par rapport à 2024, 6,8 millions de tonnes). L'aliment bovin, soutenu par un bon prix du lait, est toujours dynamique : +18,5% en mash, +4,9% hors mash. L'aliment porcin poursuit son déclin (-2,8%). L'aliment poulet standard retrouve la croissance en 2025 (+1,8%), mais les aliments poulet label poursuivent leur repli (-3,1%). La baisse continue de l'aliment pour poules pondeuses (-3,5%) est préoccupante au vu de la progression de la consommation d'œufs. Au niveau national, les fabrications d'aliments augmentent de 1,2%. La part de la Bretagne dans les fabrications françaises d'aliments pour monogastriques diminue, en revanche la région porte la hausse des fabrications pour bovins.

Aliment bovin en hausse, aliment monogastriques en baisse



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : La Coopération Agricole Nutrition Animale au 31/03/2026

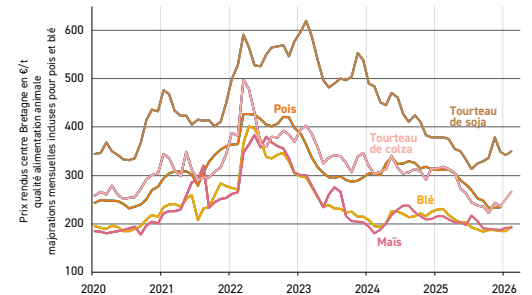
-19,8%

Baisse du prix des tourteaux de soja en moyenne 2025 par rapport à 2024

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES : RETOUR MOMENTANÉ AUX NIVEAUX DE 2020

Les prix de toutes les matières premières ont diminué en 2025, pour revenir aux niveaux de 2020 avant l'inflation. Les céréales continuent leur baisse en raison d'une offre mondiale abondante : le blé est en moyenne 5,5% moins cher qu'en 2024. En milieu d'année, le soja remonte du fait de l'anticipation de l'entrée en vigueur du Règlement Déforestation initialement prévue début 2026 mais finalement reportée. De plus, le pic de novembre résulte de péripéties commerciales, la Chine ayant repris ses achats auprès des Etats-Unis. Cela illustre l'impact de la géopolitique mondiale sur les coûts des fabricants d'aliments, alors que les trois-quarts des matières premières utilisées par ces derniers sont françaises. En fin 2025, les prix amorcent une nouvelle hausse.

Prix bas des matières premières de l'alimentation animale en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Terres Univia au 19/03/2026

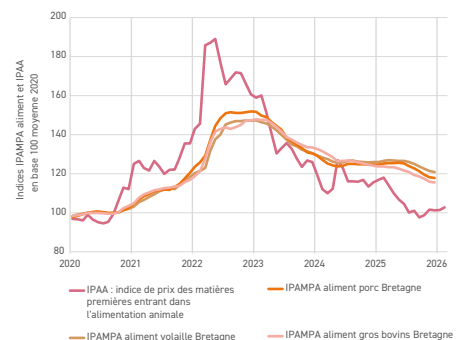
-5,2%

Baisse de l'Ipampa aliment composé Bretagne entre début et fin 2025

PRIX DE L'ALIMENT : LE SECTEUR RECONSTITUE SES MARGES

Indice résultant de l'agrégation des prix des matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments, l'IPAA est en moyenne 9,1% plus bas en 2025 par rapport à 2024. Tandis que l'IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) aliment composé en Bretagne ne baisse lui que de 2,4% en 2025. Cette moindre baisse témoigne d'une reconstitution progressive des marges des industriels de l'aliment, qui avaient précédemment tamponné la hausse des cours des matières premières en 2021-2022. Mais elle s'explique aussi par la part encore plus importante qu'occupent aujourd'hui les coûts énergétiques dans le coût de production industrielle, et que l'IPAA ne reflète pas. L'IPAA repart ensuite à la hausse dès octobre. Cela ne s'est pas encore traduit dans l'évolution de l'IPAMPA.

Le prix de l'aliment en moindre baisse que celui des matières premières



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste - Draaf Bretagne et La Coopération Agricole Nutrition Animale d'après la Dépêche au 06/02/2026

Les dynamismes de marchés en 2025

La poursuite de la baisse des prix des matières premières est une bonne nouvelle pour les fabricants d'aliment. **Mais les coûts industriels ont explosé avec les prix de l'énergie** : le coût de production sortie usine a augmenté de près de 20% en moyenne depuis 2021. Dans cette situation, **la rentabilité des opérateurs est fragilisée et les capacités d'investis-**

sement sont limitées, alors même que le parc d'usines est particulièrement vieillissant. Sa rénovation est indispensable pour améliorer les performances et la compétitivité du secteur.

Pour gérer les risques prix et sécuriser l'approvisionnement, **les industriels doivent faire preuve d'agilité.** Cela implique l'achat via options, l'augmentation

des capacités de stockage, une attention sur les marchés au quotidien. **Ils cherchent à diversifier les approvisionnements en matières premières**, notamment les sources de protéines.

Le secteur évolue pour répondre aux attentes des clients. La recherche de performance zootechnique donne un rôle prépondérant à l'aliment, en alignant toujours mieux sa composition aux besoins des animaux, selon leurs stades de croissance. **Les indices de consommation progressent toujours**, grâce à des formulations et technologies favorisant la digestibilité. **Ces progrès améliorent les indicateurs économiques comme environnementaux.**

On assiste par ailleurs à une multiplication des **demandes de cahiers des charges spécifiques par les clients.** Cette segmentation de la production a un coût, mais génère de la valeur ajoutée.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
Les marchés de la volaille et des œufs sont porteurs. La croissance retrouvée en 2025 pour l'aliment volaille de chair devrait se maintenir, et pourrait enfin s'observer pour l'aliment pouleuse.	
L'entrée en vigueur du Règlement Européen anti-déforestation est reportée à fin 2026 pour les plus gros importateurs. Son anticipation risque d'engendrer des tensions d'approvisionnement en soja certifié non déforestant, augmentant ainsi les prix. Les exigences de traçabilité font craindre des surcoûts logistiques durables.	
Alors que le secteur est déjà fragilisé par d'importants coûts énergétiques, ceux-ci augmentent à nouveau en 2026 avec le conflit au Moyen-Orient.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

Alertant sur un flou opérationnel persistant et les complexités de la traçabilité jusqu'à la parcelle, les syndicats européens de la nutrition animale ont finalement obtenu **un report d'un an et des simplifications du Règlement européen contre la déforestation (RDUE).** Ils craignaient des ruptures d'approvisionnement en soja certifié non-déforestant et une hausse du coût des protéines importées. Pour autant, **l'objectif n'est pas remis en cause par les acteurs français**, engagés à travers le Pacte Duralim pour la sortie du soja déforestant en 2025.

Un amendement du budget 2026 visant à taxer les biocarburants a soulevé des craintes quant à la disponibilité en coproduits riches en protéines comme le tourteau de colza. Il est finalement absent de la loi de finances 2026.

Les droits de douane antidumping instaurés par l'UE sur la lysine chinoise mi-2025 s'étendent à d'autres acides aminés. Eurolysine, unique fabricant européen, dénonce une absorption de ces surtaxes par la Chine qui continue son dumping.

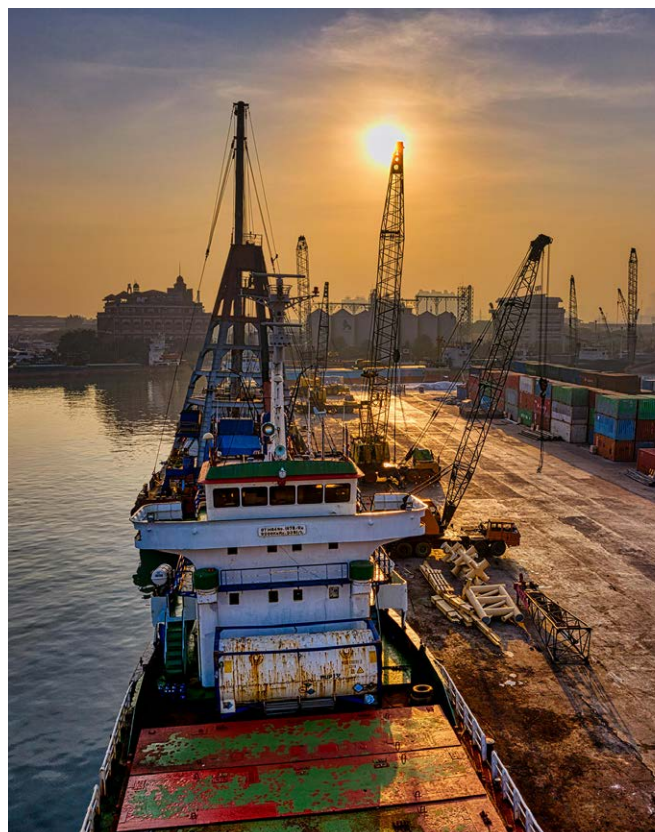
Le coût de l'aliment baisse, mais pas autant que les matières premières. **La filière porcine en fait le reproche au secteur de l'alimentation**, appelant à l'équilibre entre les maillons alors que l'aliment représente plus de 60 % du coût de production. Les exploitations craignent un effet ciseau, dans un contexte de prix bas du porc.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Le secteur réaffirme son soutien aux filières animales et met en avant sa **contribution essentielle à leur compétitivité et donc à la souveraineté alimentaire.** Pour ce faire, il estime nécessaire de dégager des capacités d'investissement.

Début 2026, le secteur affiche un **objectif de +1,2% d'aliments composés par an jusqu'à 2030.** En ce sens, il appelle à une réglementation non contraignante incitant à la production, à une politique industrielle française et européenne pour les intrants critiques (acides aminés et vitamines), et au soutien à la production de protéines végétales (oléoprotéagineux, fourrages, teneur en protéines des céréales). **Il réclame aussi des déductions fiscales des investissements reconnus d'intérêt pour la souveraineté.**

Pour atteindre l'objectif de -20% des émissions liées à l'alimen-



tation des élevages d'ici 2030, les principales pistes restent **la réduction de l'impact carbone des matières premières** et du méthane chez les bovins. **Formulation des aliments et recours aux additifs** peuvent réduire les émissions d'environ 30%. Par ailleurs, **le recueil des données des exploitations agricoles en termes d'émissions GES et de performances zootechniques** est aujourd'hui devenu un enjeu majeur pour guider les innovations et la décarbonation des entreprises de la nutrition animale.

Enfin il y a un véritable enjeu d'attractivité pour un secteur pas assez connu du grand public. **Des besoins en recrutement** existent déjà, à tous niveaux de formation et de métiers.

Bonnes récoltes, mauvais prix, engrais en hausse

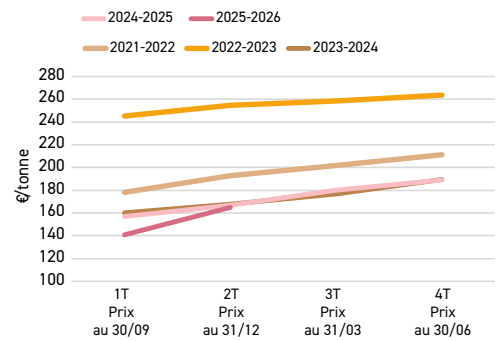
Malgré des bons rendements en cultures d'hiver, et corrects en maïs, la rentabilité des grandes cultures est mauvaise. D'une part, l'offre mondiale abondante pénalise les prix. D'autre part, les taxations européennes en cours et à venir sur les engrais augmentent les charges des exploitants. Les menaces ne sont pas écartées en 2026, sur fond de conflit au Moyen-Orient et de ses inévitables conséquences sur le prix des intrants, pétrole et engrais en tête.



UNE CAMPAGNE 2025 DÉBUTANT SUR DES PRIX FAIBLES

Plusieurs éléments pèsent sur les prix des céréales : une récolte de blé 2025 abondante dans le monde (mer Noire, Australie, Argentine), un euro fort (1 € = 1,15\$), et la perte du débouché Algérie pour la France, pour des raisons géopolitiques. Dans un mouvement de baisse quasi continue, le prix du blé perd 50€/tonne sur l'année. Le prix à la récolte avoisine les 165€/tonne, ce qui le situe dans les prix les plus bas de ces dernières années. La tendance est la même en maïs grain : la récolte française recule mais le marché est occupé par les productions américaines (Etats-Unis, Brésil, Argentine). Le prix du colza résiste mieux et se maintient sur l'année 2025.

Un prix du blé parmi les plus bas de ces dernières années



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : FranceAgriMer

165 €/t

Le prix du blé à la récolte 2025

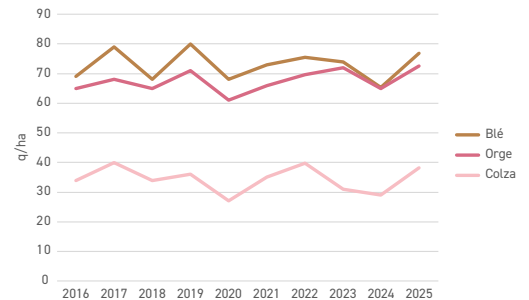
77 q/ha

Le rendement du blé en Bretagne en 2025

TROISIÈME MEILLEUR RENDEMENT EN BLÉ DEPUIS DIX ANS

La campagne 2024-2025 ne laissait pas présager la bonne surprise de la récolte. L'hiver a été marqué par des inondations historiques en Ille-et-Vilaine et une pluviométrie globalement excédentaire en Bretagne. Puis ce sont quatre mois très secs qui se sont succédé, avec pour point d'orgue des températures caniculaires en juin. Les rendements sont malgré cela très bons, témoins de la résilience des cultures face aux à-coups climatiques du moins en cette année 2025. Les rendements placent 2025 comme la 3^e meilleure année depuis dix ans. La collecte provisoire progresse de 15% par rapport à 2024, année particulièrement mauvaise, et de 10% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Le rendement des cultures d'hiver parmi les plus hauts de ces dernières années



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste Bretagne

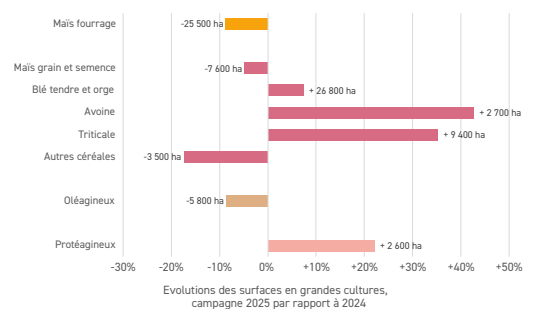
4,8%

Augmentation des surfaces en céréales en 2025 par rapport à 2024

LES CÉRÉALES GAGNENT DU TERRAIN SUR LES FOURRAGES

Les surfaces totales sont stables : -0,8% par rapport à 2024. Il n'y a donc a priori pas de progression des cultures aux dépens des prairies. La céréalisation de la Bretagne se poursuit néanmoins : les céréales progressent de 4,8% sur un an (+28000ha) et de 3,8% par rapport aux cinq dernières années. Avoine et triticale, cultures rustiques à bas niveau d'intrants, affichent la plus forte progression. Le maïs fourrage, qui représente plus d'un quart des surfaces de cultures, est en baisse (-8,8% en 2025). La hausse des céréales au détriment du fourrage est plus importante en Ille-et-Vilaine et Finistère, beaucoup moins dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor. Les oléagineux sont en baisse (-8,6% sur un an) mais les protéagineux progressent (+36,5% par rapport à la moyenne des cinq dernières années).

Augmentation des surfaces de céréales aux dépens du maïs fourrage



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste - situation mensuelle grandes cultures, chiffres provisoires au 27/02/2026

Les dynamismes de marchés en 2025

Si la géopolitique mondiale reste source d'incertitude et génératrice d'aléas sur les marchés, **les fondamentaux offre et demande ont été les principaux déterminants en 2025**. La production européenne (143Mt) progresse de 10% par rapport à 2024. La Russie produit 86Mt, certes en-dessous de ses records mais avec un disponible exportable conséquent. Dans une deuxième partie de campagne, ce sont les pays de l'hémisphère Sud

qui enfoncent le clou. L'Australie affiche une production de 34Mt, la 4^e meilleure de son histoire. La production argentine progresse de 12% par rapport à 2024. Si l'offre est abondante, la demande est dynamique, mais **la France est concurrencée sur ses marchés par les pays de la mer Noire et par l'Argentine notamment**. Mais surtout, le principal client historique de la France depuis plus de dix ans, **l'Algérie, fait faux bond depuis 2024 pour des**

raisons diplomatiques. Les exportations françaises sont passées de plus de 5Mt en 2018 à moins de 500000 tonnes aujourd'hui.

A cela s'ajoute une **parité €/€ aux alentours de 1,15, conséquence de la politique économique de Trump, qui mécaniquement redonne de la valeur à la monnaie européenne, ce qui pénalise les exportations**.

Les exportations françaises restent malgré tout dynamiques sur cette première partie de campagne, notamment vers le Maroc et la Chine.

Le marché des grandes cultures bio quant à lui reprend des couleurs en 2025.

Par un mécanisme inverse au marché conventionnel, l'offre s'est réduite depuis deux ans après une récolte 2024 catastrophique et une année 2025 normale, tandis que la demande frémuit à la hausse tirée par une consommation qui progresse doucement. Les prix aux producteurs bénéficient de cette embellie et l'écart se creuse à nouveau avec les prix conventionnels.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
En Europe et en Russie, les conditions de culture sont bonnes, avec quelques inquiétudes sur du gel en Ukraine. L'offre mondiale supposée abondante va continuer de peser sur les prix.	
Malgré des demandes de suspension écartées, et des engagements à des mesures de compensation, la taxe carbone aux frontières de l'UE (MACF) prend pleinement effet en 2026 pour les engrais. L'impact sur le coût de production du blé serait de l'ordre de +10 €/tonne.	
La guerre au Moyen-Orient fait flamber les coûts de l'énergie et des engrais. Bien que la majorité des apports ont déjà eu lieu pour la campagne 2025-2026, les agriculteurs peuvent être incités à diminuer leurs dernières doses ce qui peut altérer la qualité. Pour la campagne suivante, les cultures à bas niveau d'intrants pourraient connaître un regain d'intérêt.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

La taxation des engrais azotés a fait l'actualité de 2025.

En juillet, l'UE met en place une **taxation progressive des engrais russes et biélorusses**, dont la France importait 735000 tonnes en 2024. Au départ, portée à 40€/tonne, la taxe évoluera à la hausse jusqu'à atteindre 430€/tonne en 2028.

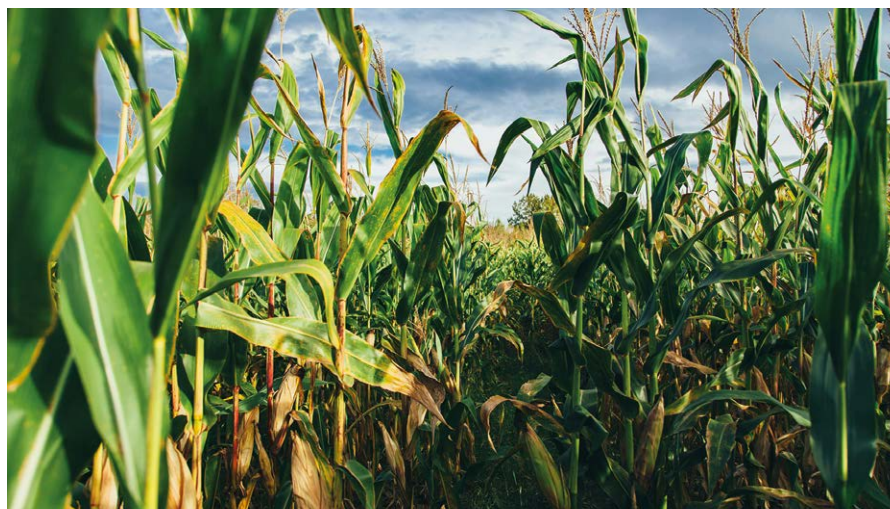
A cela s'ajoute **l'effet de l'anticipation de l'entrée en vigueur du MACF en 2026** (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières), dont l'objectif est de faire payer aux engrais importés le même montant de taxe carbone que celui payé par les fabricants européens. En prévision de la taxe, les opérateurs ont avancé leurs achats d'engrais azotés en fin d'année, faisant augmenter la demande. Finalement, **le coût des engrais augmente de 12% entre début et fin 2025.**

Après trois années difficiles pour les exploitations céréalières, leur trésorerie est souvent alarmante. L'Etat met en place début 2026 **un fonds d'urgence pour les exploitations spécialisées céréalières**, pour un montant national de 35 millions d'euros, dont 790000€ pour la Bretagne.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Entre hausse des charges, climat incertain et prix maintenu bas, les perspectives restent sombres en grandes cultures.

Les travaux de révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vilaine (SAGE Vilaine) sont à l'arrêt début



2026. **La majorité de la profession agricole s'inquiète de l'interdiction d'herbicides maïs** sur les parcelles à risque de fuite autour des captages d'eau potable. Les préfets demandent la poursuite des négociations.

Le MACF, entré en vigueur en janvier 2026, ne sera probablement pas suspendu. Il vient renchérir le coût des engrais, qui a déjà augmenté de 60% depuis 2020. Au Moyen-Orient, le blocage du détroit d'Ormuz par l'Iran enfoncent le clou. **Les cours du pétrole et du gaz montent en flèche.** 20% du gaz naturel mondial transite par le détroit, ainsi que 30% de l'urée et 20% de l'ammoniac. Par conséquent, **le prix des engrais augmente de plus de 30% en à peine un mois.** Le prix du gazole

non routier (GNR) alimentant les tracteurs a quant à lui doublé.

Sous le feu des critiques, **l'UE doit prochainement présenter un plan d'actions engrais**. Elle a déjà adopté la suspension pour un an des droits de douane sur les engrais (sauf sanctions russes), ainsi que l'assouplissement des règles d'épandage d'engrais obtenus par transformation d'effluents animaux (Renure).

En 2026, le Parlement européen devrait adopter le règlement relatif aux variétés obtenues par **nouvelles techniques génomiques (NGT)**, les distinguant des OGM et permettant ainsi leur mise en culture. Objectifs affichés : rendement amélioré, adaptation au climat, résistance aux maladies...

Une année record

2025 est une année record pour la filière laitière bretonne, aussi bien en termes de prix que de collecte. Preuve que des bons revenus tirent la production vers le haut, malgré la décapitalisation du cheptel qui se poursuit. La dynamique est bonne aussi au niveau national. L'objectif de maintenir la production nationale à 24 Mds de litres est atteignable, mais cela devra passer par une meilleure valorisation de la teneur en matière grasse auprès des éleveurs et par d'importants investissements.



61 600

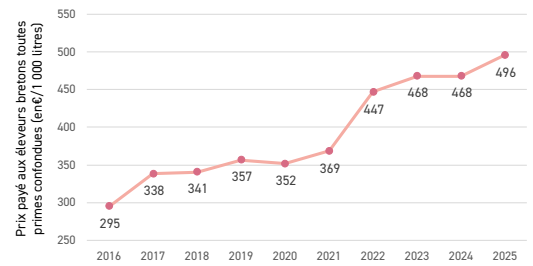
€/UMO exploitant

C'est le revenu disponible pour les exploitations bretonnes en bovin lait conventionnel en 2024-2025

UN PRIX RECORD EN 2025

A près de 496€/1000 litres toutes qualités et primes prises en compte, le prix moyen payé aux producteurs bretons atteint un record en 2025. Il connaît une hausse de 5,9% par rapport à 2024. Le prix est même monté jusqu'à 511 €/1 000 litres en octobre, un niveau jamais atteint auparavant. Les prix des charges représentées par l'indice Ipampa ont reculé de 1,9% en moyenne sur l'année. Le recul du coût de l'alimentation animale (-5,7%) a compensé la hausse en engrais et amendements (+7,4%). Les revenus des agriculteurs devraient donc être bien orientés en 2025, dans la continuité des trois années précédentes. Sur l'année comptable 2024-2025, le revenu disponible par UMO des exploitations bretonnes en conventionnel a augmenté de 5% par rapport à 2023-2024.

Un prix au plus haut



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer au 17/02/2026

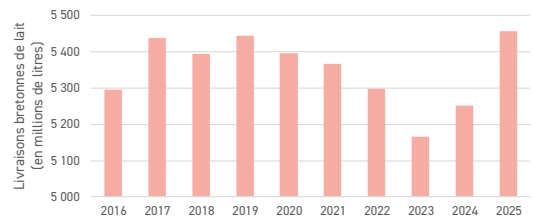
23 645

vaches laitières en moins dans le cheptel breton entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025

NIVEAU HISTORIQUE DE LA COLLECTE EN 2025

Dans la continuité de 2024, la collecte laitière bretonne poursuit son rebond en 2025. Elle atteint 5,46 Mds de litres, soit un niveau historique ! La hausse annuelle est de 3,9%, supérieure à la croissance nationale (+2,2%). Des marges laitières particulièrement élevées depuis quatre ans incitent les éleveurs à accroître la productivité laitière, que ce soit via l'alimentation animale, mais aussi via des investissements tels que l'installation de robots de traite. A noter une forte hétérogénéité départementale, puisque la collecte croît de près de 10% en Côtes d'Armor tandis qu'elle est stable en Finistère. Cette hausse de la productivité permet de parer à la décapitalisation laitière. Le cheptel laitier breton recule en effet de 3,5% en 2025, c'est la plus forte baisse jamais enregistrée.

Une année 2025 historique



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste - FranceAgriMer - SAA, Enquête mensuelle laitière au 17/02/2026

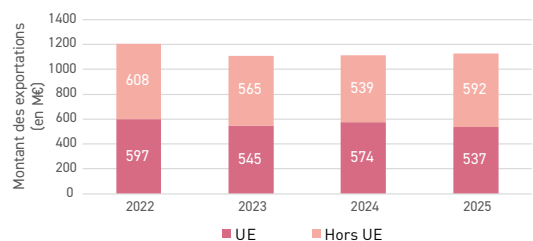
47,5%

C'est la part du marché européen dans les exportations laitières bretonnes

LE GRAND EXPORT GAGNE DU TERRAIN

En 2025, la Bretagne exporte pour 1,13Md€ de produits laitiers, de fromages, de glaces et de sorbets. Les exportations ont légèrement augmenté par rapport à 2024 (+1,5%). Le débouché européen recule (-6,5%), dans un contexte de surproduction sur le continent. Au contraire, le marché extra européen s'est développé en 2025 (+10%) après deux années de repli. La Bretagne a su s'adapter au désengagement de l'Algérie (de 36,7M€ en 2023 à 0,6M€ en 2025) en se réorientant vers ses voisins de l'Afrique du Nord. De même, malgré le repli chinois qui se poursuit (-24% en un an, -54% en trois ans), la région a su trouver d'autres marchés asiatiques porteurs tels que la Malaisie et la Corée du Sud.

Stabilité des exportations au global



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Douanes au 17/02/2025




Les dynamismes de marchés en 2025

L'année 2025 est marquée par une hausse des volumes dans la plupart des bassins exportateurs. Dans un premier temps aux Etats-Unis. Les producteurs ont été réactifs à des prix porteurs après un épisode particulièrement virulent de grippe aviaire qui avait affecté les élevages bovins en 2023-2024. Puis, à partir du 2nd semestre, en Europe, après une épizootie de FCO qui a fortement impacté la collecte de plusieurs gros pays producteurs fin 2024. Ainsi, au global en 2025, la hausse des volumes est de 2,4% sur l'ensemble

des principaux bassins exportateurs. Elle atteint même 4,7% sur le seul mois de décembre. Sur l'année, la collecte croît de 1,6% sur le continent européen. Cette augmentation des volumes se traduit par une surproduction de beurre. Les Etats-Unis, notamment, deviennent exportateurs nets de beurre depuis le 2nd semestre 2025 alors qu'ils étaient structurellement importateurs. Les importations chinoises sont en légère hausse en 2025 (+3%/2024), avec une orientation plus forte vers le beurre (+8%/2024).

La consommation intérieure chinoise reprend en effet, tirée par le secteur de la boulangerie en plein développement. Mais cette hausse de la demande profite principalement aux exportations néozélandaises de beurre, plus compétitives. En conséquence, la cotation européenne de beurre chute, passant de près de 7500€/tonne en juillet à moins de 4500€/tonne en fin d'année. Ce repli se répercute sur les prix du lait, en recul dans la plupart des pays européens. Par exemple, aux Pays-Bas, le prix payé aux producteurs recule de décembre de 25% par rapport à décembre 2024.

En France, la consommation des ménages est globalement stable, tirée par les yaourts (+3,7%/2024) et par les fromages (+2,1%), dont les prix ont légèrement baissé en 2025. En revanche, elle décline en laits liquides (-2,9%) suivant la tendance à l'œuvre depuis plusieurs années. La consommation est en repli aussi en beurre (-1,7%) en raison d'une hausse de prix plus importante sur ce produit : +2,8% en 2025 sur le prix à la consommation, alors que l'indice des prix tous produits laitiers confondus est stable en 2025.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
La FCO (sérotypes 3 et 8) a touché plus de 2000 foyers en Bretagne au 2 nd semestre 2025. Cette maladie provoque notamment des avortements et une baisse de la fertilité des vaches laitières. Les conséquences sur la collecte en 2026 sont encore incertaines.	
La Chine a défini les taxes douanières définitives qui s'appliqueront aux industriels laitiers. La plupart des laiteries françaises seront taxées à hauteur de 9,5%, le taux maximal étant de 11,7%. Cette mesure fait suite à l'enquête anti-dumping lancée par la Chine en réponse aux taxes douanières mises en place par l'UE sur les véhicules électriques chinois.	
La guerre enclenchée début mars au Moyen-Orient pourrait avoir des conséquences importantes sur l'approvisionnement en matières premières, et donc sur leurs coûts.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

Agrial et Terrena ont annoncé leur projet de fusion pour 2026. L'association des branches lait des deux coopératives représenterait 3,5Mds€, ce qui placerait la nouvelle coopérative dans le top 10 européen des entreprises laitières. Le projet de fusion pourrait bousculer l'équilibre au sein de Laita, union tripartite avec Even et Eureden dont Terrena détient actuellement 31% des parts.

La Cour de cassation a définitivement donné raison à Savencia dans le conflit qui l'oppose à l'Association d'organisations de producteurs (AOP) Sunlait sur la formule de prix du contrat-cadre qui les liait. Par ailleurs, avec le départ de l'OP Ouest'Lait, plus aucun éleveur breton ne fait partie de l'AOP. Concernant Ouest'Lait, qui représente 320 millions de litres sur les 5Mds transformés annuellement par Savencia, aucun contrat n'a encore été établi avec l'entreprise fromagère.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

La baisse du prix du lait pourrait accélérer les départs en retraite, alors que certains ont été reportés ces dernières années en raison de la bonne conjoncture. Par ailleurs, le prix de la viande bovine persiste à un niveau très élevé, ce qui pourrait inciter d'autant plus à la décapitalisation des cheptels. Ainsi, la filière bretonne



pourrait faire face à une vague de départs en retraite et de décapitalisation particulièrement importante en 2026 et sur les années à venir si le prix ne se redresse pas.

La production bretonne de lait bio poursuit son déclin alors que la consommation des ménages a repris, en particulier dans les commerces spécialisés. Une enquête du Cniel estime que les cessations d'activités augmenteront en 2026 et que la France manquera de lait bio pour satisfaire la demande. La filière doit retrouver des arguments pour inciter à l'installation en bio.

Dans le cadre des Conférences de la souveraineté alimentaire, lancées en 2025, un diagnostic et des objectifs pour chacune des filières nationales ont été établis. Pour la production laitière de vache, l'objectif sur dix ans est de maintenir la production à 24Mds de litres annuels et de reconquérir certains marchés dynamiques tels que l'entrée de gamme et les fromages ingrédients. Un accroissement du taux de matière grasse est aussi attendu, ce qui doit passer par une meilleure valorisation de la teneur auprès des éleveurs.

La fin d'une période porteuse

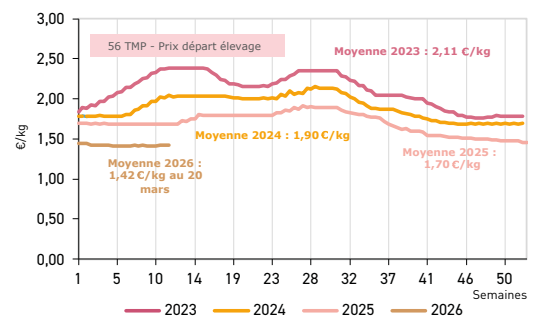
Après trois années de prix soutenus, le marché du porc se retourne à partir de l'été 2025. La faute à une production en hausse en Europe et des exportations vers la Chine pénalisées par des taxes supplémentaires. A ceci s'ajoute en fin d'année la découverte de cas de fièvre porcine africaine en Espagne. Une consommation soutenue permet cependant d'atténuer les effets de ces chocs. Le conflit au Moyen-Orient risque cependant de peser sur le pouvoir d'achat des consommateurs.



UN MARCHÉ TOUJOURS PORTEUR EN 2025

Le prix moyen du porc s'établit à 1,70€/kg de carcasse en 2025 au Marché du Porc Français. C'est une nouvelle baisse de 11% par rapport à 2024, après un recul de même ampleur l'année précédente. La courbe des prix de l'année 2025 suit celle de 2024 avec un décalage d'environ 0,20€. Les cours progressent graduellement sur la première partie de 2025 pour atteindre un sommet de 1,91€/kg de carcasse en juillet. Puis, les cotations refluent avant de connaître un décrochage plus marqué à partir de septembre. Les prix se stabilisent en fin d'année aux alentours des 1,40€/kg. Après une grande stabilité début 2026, un frémissement des prix à la hausse se constate début mars. La rentabilité des élevages devrait être moins bonne que les années précédentes car le coût des aliments n'a pas autant baissé que les prix de vente.

Des prix inférieurs de 20 centimes à ceux de 2024



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Marché du Porc Français (MPF) au 20/03/2026

100 300

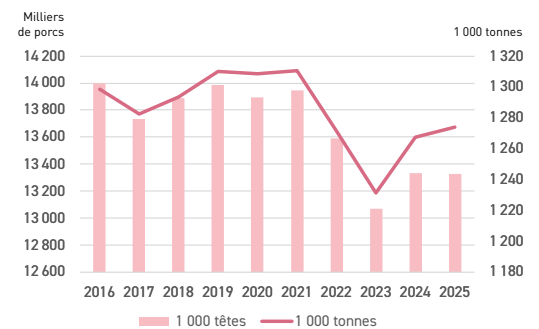
€/ETP non salarié

C'est le résultat courant avant impôts des producteurs bretons de porcs en 2024

DES NIVEAUX D'ABATTAGES INCHANGÉS

Les abattages bretons de porcs sont inchangés en 2025 par rapport à 2024. Ils s'établissent à 13,3 millions de porcins, soit 1 274 milliers de tonnes. Malgré le rebond de 2024, les volumes régionaux demeurent donc inférieurs de 2,8% à ceux de 2021. Cooperl est le premier abatteur en Bretagne avec 27% des porcs traités. Bigard est à la deuxième place avec 21%. Suivent ensuite par ordre d'importance : le groupe Agromousquetaires (19% des abattages régionaux), Jean Floch à 18% et Kermené à 14%. Au niveau national, les abattages s'élèvent à 22 millions d'animaux en 2025 (+0,2% par rapport à 2024) pour 2 103 milliers de tonnes (+0,7% par rapport à 2024).

Les volumes de porcs abattus en Bretagne remontent de 0,5% en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste-Draaf Bretagne-Enquête mensuelle au 20/03/2026

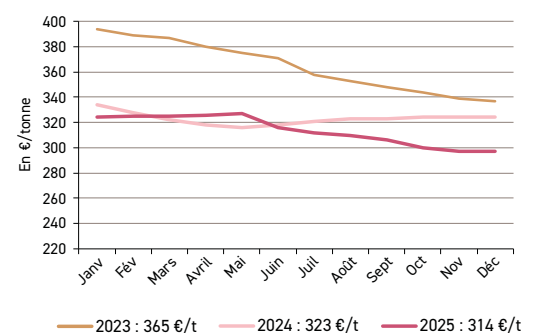
61%

Part de la Bretagne dans le total des abattages français de porc

UN PRIX DE L'ALIMENT STABLE

Pour la deuxième année consécutive, les cours de l'aliment sont stables en 2025. En moyenne sur l'année, ce prix s'établit à 314€/tonne, 2,8% au-dessous des 323€/tonne de 2024. La marge sur coût alimentaire et renouvellement, calculée par l'Ifip, s'est dégradée à partir de l'été à cause de la baisse des prix de vente. Elle est de 1 651 euros par truie présente et par an pour un élevage naisseur engraisseur, ce qui est inférieur aux années passées. Le contexte géopolitique pointe vers une nouvelle hausse des charges ces prochains mois, au moins concernant le poste énergie.

Le prix de l'aliment est stable



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Ifip au 31/03/2025

-9 €/tonne

Baisse du prix moyen de l'aliment porc entre 2024 et 2025

Les dynamismes de marchés en 2025

La bonne conjoncture de ces dernières années continue de stimuler la production au sein de l'UE. Sur l'ensemble de la zone, **les abattages progressent de 3,3% en 2025 par rapport à 2024**, l'Espagne notamment ayant repris sa marche en avant. C'est la deuxième année consécutive de hausse pour l'UE. Les volumes restent cependant en deçà de 2021. Dans le même temps, la Bretagne et la France sont en très légère croissance.

Ce surplus d'offre pèse sur les cours, qui évoluent 20 centimes en dessous de 2024 quasiment tout au long de 2025. Dans le

même temps, le prix de l'aliment poursuit son érosion mais à un rythme très réduit. La rentabilité des élevages s'effrite donc, surtout depuis le 10 septembre. C'est en effet la date choisie par la Chine pour imposer des taxes aux importations européennes dans le cadre d'un conflit commercial qui l'oppose à l'UE. Sur les quatre derniers mois de 2025, les exportations européennes de viande porcine vers la Chine chutent de 26% par rapport à la même période de 2024, ce qui se répercute sur les cotations.

L'apparition de cas de fièvre porcine afri-

caine (FPA) en Espagne fin novembre rajoute un élément pesant sur le marché. Certains pays tels que le Japon, le Mexique ou les Philippines cessent alors leurs importations en provenance d'Espagne, accroissant d'autant l'offre sur le marché communautaire.

Au final, **le prix du porc au MPF s'élève à une moyenne de 1,70€/kg de carcasse en 2025** contre 1,90€/kg en 2024 (-11%). La modération des prix en magasins permet de soutenir la consommation. En France, elle gagne 2,7% en 2025 par rapport à 2024.

Il en résulte que le solde commercial se dégrade de nouveau, le taux d'auto-provisionnement français tombant à 98%. Les importations de charcuteries progressent nettement, principalement en provenance d'Italie. Les exportations sont en repli, que ce soit vers la Chine mais aussi l'Italie.

Les perspectives sur les prix de l'aliment semblent actuellement favorables pour les éleveurs. En revanche, les charges portant sur l'énergie pourraient fortement augmenter du fait de la guerre au Moyen-Orient.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
D'après les prévisions, les récoltes devraient être bonnes en 2026 ce qui devrait bénéficier aux prix de l'aliment. Les coûts de l'énergie pourraient en revanche grimper en flèche.	
Le conflit commercial avec la Chine semble s'être atténué. Le contexte géopolitique demeure très conflictuel, rendant les échanges avec les pays tiers aléatoires. L'épizootie de FPA rajoute un élément d'incertitude.	
La viande porcine gagne en compétitivité par rapport aux autres viandes, ce qui pourrait soutenir la consommation française et européenne en 2026.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

A l'issue d'une enquête antidumping, **la Chine a décidé d'appliquer des taxes aux importations européennes** allant de 15% à 62%, à partir du 10 septembre 2025. Depuis le 17 décembre, la Chine applique des taux allant de 4,9% à 19,8% selon les pays et les entreprises, et ce pour une durée de cinq ans. **Les entreprises françaises ont obtenu un taux de 9,8%**. Cela constituera donc un manque à gagner pour la filière française mais ce n'est pas une taxe rédhibitoire. A noter qu'avant même ces péripéties, la Chine était déjà en train de réduire nettement ses importations depuis l'UE et les autres pays, en raison d'une demande intérieure poussive.

La production porcine biologique française a subi de plein fouet les conséquences de l'inflation. A cause de la baisse de consommation, elle **a diminué de 15% en 2024 après une chute de 25% en 2023**. En 2024, la France a abattu 177 300 porcs bio, soit 0,8% de la production porcine française. La Bretagne compte 3030 truies bio en 2024, soit 19% du cheptel national. **En 2025, la consommation française de produits bio s'est redressée, laissant présager une sortie de crise pour ce secteur.**

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Depuis fin novembre 2025, l'Espagne est touchée par une épidémie de fièvre por-



cine africaine. Les cas restent circonscrits à une zone limitée et à des sangliers sauvages mais le foyer s'élargit lentement. Après avoir plongé brutalement de 0,30€/kg pour tomber à 1€/kg, la cotation ibérique remonte lentement depuis le début de 2026. La gravité de la crise de marché dépendra de l'évolution de l'épidémie. La FPA continue de peser sur le secteur porcin européen. **La France reste un des seuls pays européens indemnes.**

Le conflit au Proche et Moyen-Orient pourrait affecter le secteur porcin à deux niveaux. Le premier, sur **les coûts de pro-**

duction. Les élevages porcins nécessitent de l'énergie, entre autres pour chauffer les bâtiments. Il est très probable que son prix augmente, ce qui entamerait la rentabilité des élevages. A plus long terme, une pénurie d'engrais ferait nécessairement grimper les prix de l'aliment. Les conséquences de ce conflit pourraient aussi se voir sur la consommation. Si le pouvoir d'achat des Français se dégrade, est-ce qu'ils risquent de consommer moins de viande ? Le porc serait cependant relativement épargné grâce à son prix inférieur à d'autres viandes.

Objectif reconquête des importations

La consommation française est toujours dynamique, la production bretonne s'est remise de la grippe aviaire, et le secteur affiche des bons résultats... Mais en parallèle, les importations continuent leur hausse spectaculaire et des nouveaux accords de libre-échange sont conclus avec le Mercosur et l'Ukraine. Face à ces tendances contraires, la filière avicole souhaite augmenter la production et annonce la fin progressive du grand export pour se concentrer sur le marché français.



498 752

tonnes

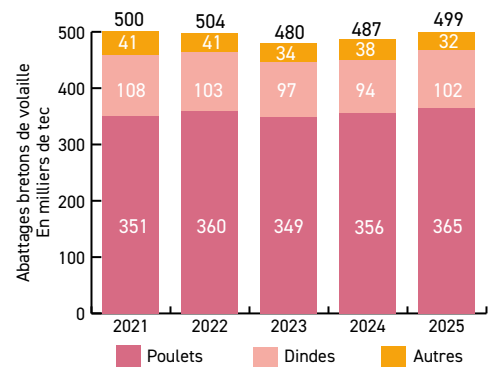
Abattages bretons de volailles en 2025 (équivalent carcasse)

LES ABATTAGES BRETONS EN HAUSSE

La croissance des abattages de volaille se poursuit en Bretagne en 2025 (+2,3%). Ils approchent les 500 000 tonnes, niveau comparable à celui d'avant la crise de grippe aviaire de 2022-2023. Les abattages nationaux augmentent légèrement moins (+1,7%).

Le poulet conserve son rythme de croissance en Bretagne (+2,4%), bien qu'inférieur à la progression française (+4,4%). Le pays atteint un niveau de production record proche des 1,2 million de tonnes de poulet. Les abattages de dinde sont en croissance de 8,2% en Bretagne en 2025, repassant au-dessus des 100 000 tonnes. Depuis des décennies, la production de dinde était en baisse quasi continue : elle était supérieure à 140 000 tonnes en 2015. Les abattages d'autres espèces baissent, ne parvenant pas à concurrencer le poulet.

Hausse des abattages bretons en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste - Draaf Bretagne, enquête auprès des abattoirs au 06/03/2026

-13%

Baisse des exportations de volailles bretonnes vers l'Arabie Saoudite en 2025

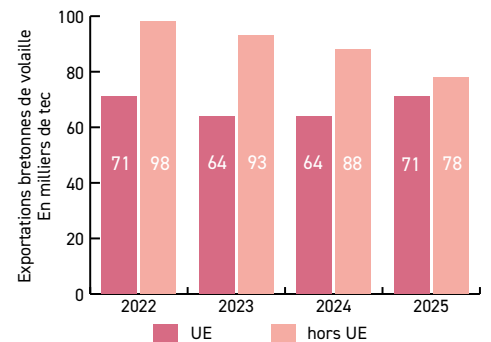
LE DÉCLIN DU GRAND EXPORT SE POURSUIT

La Bretagne exporte au global 149 milliers de tonnes de viande de volaille en 2025 (-2,3% par rapport à 2024), soit 300 millions d'euros en valeur (-9% par rapport à 2024).

Le grand export explique intégralement la baisse constatée en 2025 : les exportations vers les pays tiers chutent de 12% en volume, 22% en valeur. Bien que restant le premier client de la Bretagne, l'Arabie Saoudite voit sa part dans les exports baisser de 39% à 35%.

En revanche, l'export vers les pays de l'UE augmente de 10,4% en volume en 2025. L'UE représente 48% en volume des exportations de volailles bretonnes, mais 52% en valeur. La Belgique, deuxième client de la Bretagne depuis 2024, a augmenté ses importations depuis notre région de 60% en 2025.

Diminution des exportations bretonnes hors UE



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Douanes au 03/03/2026

25,6 kg/an

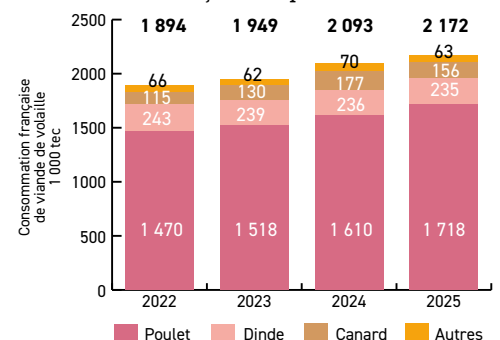
Consommation de poulet par habitant

LA CONSOMMATION DE POULET CONTINUE D'AUGMENTER

La consommation française de viande de volailles s'élève à 2,17 millions de tonnes en 2025 (+3,8% par rapport à 2024). C'est toujours le poulet qui tire cette hausse (+6,7%). Avec une consommation par habitant qui atteint un record de 25,6 kg/an (+6,4%), il représente une part croissante de la volaille consommée, près de 80%.

La consommation de dinde est plutôt stable (-0,5%), tandis que celle des autres espèces de volaille est en baisse, comme le canard (-12%). D'après l'Insee, l'indice des prix à la consommation pour la volaille est en moyenne 0,6% plus élevé en 2025 qu'en 2024, mais il augmente de manière continue au cours de l'année (+2,5% entre janvier et décembre 2025). La volaille reste toutefois la viande la plus abordable.

Augmentation continue de la consommation française de poulet



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : FranceAgriMer d'après SSP et Douanes au 20/02/2026

Les dynamismes de marchés en 2025

La production avicole bretonne est quasiment indemne d'influenza aviaire en 2025, ce qui lui permet une meilleure croissance qu'au niveau national (en risque élevé depuis octobre).

Les charges sont globalement en baisse sur l'année pour la filière volaille. En particulier, l'indice Itavi du **coût de l'aliment poulet standard est en recul de 10%** par

rapport à 2024.

La consommation de volaille, qui est depuis 2024 la viande la plus consommée devant le porc, est toujours dynamique malgré son prix en légère hausse. Cela se traduit par des **très bons résultats économiques pour la filière volaille**. LDC notamment voit ses ventes en France progresser de 7% en valeur entre mars et août.

Plusieurs intégrateurs ont procédé à des **revalorisations des contrats** des aviculteurs, les incitant à la production.

La part des importations croît néanmoins toujours, atteignant en poulet 52% de la consommation. La volaille bretonne subit toujours la concurrence du poulet importé dans son segment phare, celui de la restauration hors domicile (RHD). En restauration collective, l'affichage de l'origine est trop souvent non respecté, et ne s'applique pas aux viandes achetées déjà cuites. Dans les préparations utilisées notamment pour les sandwiches et plats préparés, la compétitivité de l'importé est imbattable. **Les imports français de volailles restent toutefois en grande majorité européens**, avec en tête la Pologne (33% des importations, en hausse de 15% en 2025) et la Belgique (22% des importations). L'origine extra-européenne reste inférieure à 2% en volume. Le déficit commercial en viande de volaille augmente de 32% en valeur, atteignant 1,72 Md €.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
Les tendances d'évolution de la consommation sont toujours orientées à la hausse, rien n'indique une potentielle inversion. Le poulet occupe une place grandissante, dans les foyers et en RHD.	
Les accords commerciaux entrés en vigueur avec le Mercosur et l'Ukraine (et peut-être bientôt un nouvel accord avec la Thaïlande) sont une menace pour la filière. La hausse de la consommation européenne compense certes les nouveaux contingents, mais ceux-ci sont néanmoins susceptibles d'exercer une pression à la baisse sur les prix.	
La guerre au Moyen-Orient fait monter les prix de l'énergie depuis mars 2026. Les ambitions de croissance de la filière pourraient se heurter à l'augmentation des coûts de production : bâtiments, matières premières et aliment volaille.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

La filière avicole est en alerte face aux importations toujours plus importantes. **Les accords commerciaux conclus par l'UE avec le Mercosur et l'Ukraine** mettent en place des contingents respectifs de 180 000 et 120 000 tonnes de volaille. L'interprofession Anvol a présenté un plan visant à reconquérir 20% des volumes importés en cinq ans : protéger le marché européen des importations, favoriser la production en France notamment en allégeant les normes administratives, progresser sur la traçabilité, l'affichage de l'origine et le consommer français.

Dans le but de **faciliter la construction et l'agrandissement des élevages**, la loi Duplomb remonte les seuils des régimes ICPE d'enregistrement et d'autorisation, et simplifie le processus de consultation publique préalable à un projet de construction (décrets promulgués en février 2026). Par ailleurs, **LDC et Terrena ont annoncé en 2025 leur engagement dans le label ECC - European Chicken Commitment**, pour leurs marques phares, succédant aux engagements plus anciens de la grande distribution. Une décision suscitant certaines craintes que le développement de la production ne soit entravé par les normes de bien-être animal supplémentaires telles que la moindre densité et les souches à croissance plus lente.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Lors des conférences de la souveraineté alimentaire, la filière avicole a annoncé un



investissement de 2,8Mds € de l'amont à l'aval, et un objectif de construction de 2 200 poulaillers d'ici 2035 soit 220 par an. Actuellement, moins d'une centaine de poulaillers sont construits chaque année.

Pour concrétiser ce plan, les intégrateurs investissent et soutiennent l'installation. LDC souhaite augmenter sa production de poulets de 15% en deux ans. Sa déclinaison bretonne SBV qui abat dans la région 2,3 millions de poulet par semaine, prévoit d'augmenter la production de 100 000 poulets/semaine supplémentaires. Le leader de la volaille française veut aussi **donner un nouveau souffle à la production de dinde**, notamment via le passage à un calibre plus lourd.

Pour poursuivre la simplification administrative, la filière demande à l'Etat de créer

un régime ICPE spécifique à l'élevage, et de le sortir du giron de la directive européenne sur les émissions industrielles.

Mais ces ambitions de croissance de la filière se heurtent à des freins de taille, entre la faible acceptabilité sociétale de la construction de poulaillers, et la compétitivité des importations en RHD.

Grande nouvelle, **LDC annonce le rachat de France Poultry dès 2027** et deviendra actionnaire majoritaire de l'amont YerBreizh. **Concurrencée sur le débouché grand export, la volaille française se réoriente vers le marché intérieur.** Un nouvel abattoir spécialisé dans la découpe devrait être construit à Châteaulin, et les aviculteurs devront adapter leurs modes de production aux exigences du marché français.

Ruée vers l'œuf

Les cotations des œufs et des ovoproduits se sont maintenues cette année encore à des niveaux élevés. La production française est repartie à la hausse, mais cela ne suffit pas à satisfaire la consommation qui reste dynamique. En compensation, les importations continuent de progresser. Le CNPO a élaboré un plan de filière afin d'atteindre l'autosuffisance française en 2035.



+29%

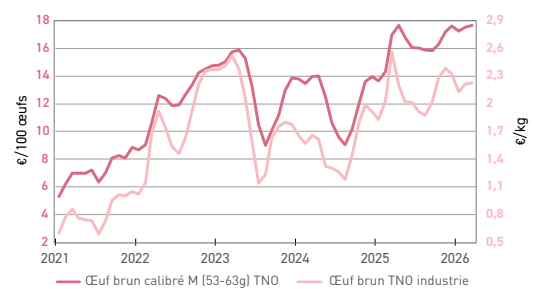
Hausse de la cotation moyenne annuelle par rapport à la moyenne sur trois ans

DES COTATIONS ÉLEVÉES

Après une progression des cotations pour atteindre une moyenne de 17,65€/100 œufs en avril 2025, un recul commence en mai pour atteindre 15,82€/100 œufs en septembre. La fin de l'année est marquée par une nette reprise pour finir l'année à 17,16€/100 œufs en décembre. La moyenne annuelle atteint 16,18€/100 œufs, supérieure de 32% à celle de 2024 et de 29% à celle de la moyenne 2023-2025.

La cotation de l'œuf industrie a connu une tendance baissière plus forte durant l'été en raison de la concurrence avec la marchandise importée. La cotation annuelle s'élève à 2,12€/kg, supérieure de 36% à celle de 2024 et de 23% à celle de la moyenne sur trois ans.

Des cotations élevées en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : FranceAgriMer-RNM - Les Marchés au 17/03/2026

164 M€

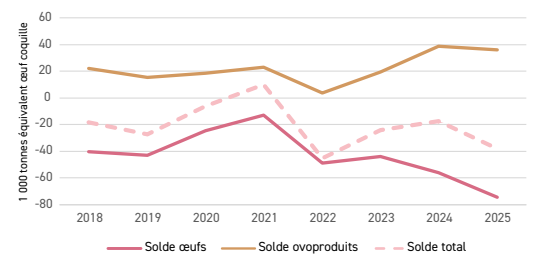
Déficit du commerce extérieur français en œufs et ovoproduits

NETTE DÉGRADATION DU SOLDE

En 2025, le solde commercial français pour les œufs et ovoproduits se dégrade à 38 170 tonnes équivalent œuf coquille. Cette dégradation s'explique par une hausse des importations d'œufs coquille de 23% par rapport à 2024 alors que les exportations poursuivent leur recul. En ovoproduits, la dégradation du solde est moindre grâce à une reprise des exportations. Avec 54% des volumes, l'Espagne et les Pays-Bas restent les deux principaux fournisseurs de la France. Les pays tiers représentent moins de 3% des volumes importés.

Le solde commercial se dégrade plus fortement en valeur, en raison de la nette croissance des importations d'œufs coquille et d'ovoproduits.

Dégradation du solde français en œufs et ovoproduits (en volume)



Chambre d'agriculture de Bretagne
Sources : Itavi, FranceAgriMer d'après douanes françaises au 03/03/2026

+14,9%

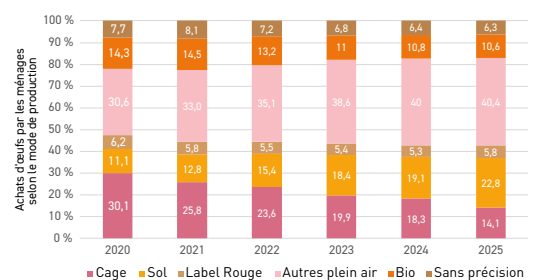
Hausse des achats d'œufs Label Rouge

+24,6% : AUGMENTATION DES ACHATS D'ŒUFS AU SOL

Selon FranceAgrimer d'après Worldpanel by Numerator, malgré une hausse des prix de 3,7%, les ménages français ont augmenté leurs achats d'œufs de poule de 4,9% entre 2024 et 2025. Cette situation profite surtout aux œufs au sol (+3,7 points de part de marché) et aux œufs plein-air (+0,9 point de part de marché). Le repli des œufs cage se poursuit. Ils représentent désormais 14,1% des achats d'œufs en GMS. Les achats d'œufs bio continuent aussi de perdre du terrain. Ils ont perdu 3,7 points de part de marché depuis 2020, pénalisés par l'inflation.

Les œufs alternatifs totalisent désormais 84,9% des achats d'œufs en GMS (contre 80,4% en 2024).

Le recul des achats d'œufs coquille cage se poursuit



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : FranceAgriMer d'après Worldpanel by Numerator au 20/03/2026

Les dynamismes de marchés en 2025

Après une année 2024 moins favorable, la **cotation TNO retrouve un niveau record en 2025**. Avec une offre inférieure à la demande, la **tension sur le marché est palpable pratiquement toute l'année et pour tous les modes de production**. Au 2nd semestre, **l'IAHP rajoute de la tension sur les marchés**. Des cas sont signalés en France (Vendée) et aussi dans d'autres pays européens. En Pologne, l'IAHP entraîne la perte de 35% de sa capacité de production. L'Allemagne, la Belgique et l'Espagne sont aussi touchées, et cette dernière voit par ailleurs sa production être impactée par la conversion des éle-

vages vers des modes de production alternatifs. Aux Pays-Bas, c'est la loi environnementale qui impacte la production. En 2025, selon les données de FranceAgriMer, la **production française devrait être en légère hausse (+0,8%) par rapport à 2024 pour atteindre 15,8 milliards d'œufs**. Cette reprise de la production est insuffisante pour répondre à la consommation. Calculée par la méthode des bilans, la **consommation française augmente de 2,5% en 2025 par rapport à 2024**. A l'échelle individuelle, elle atteint un niveau record de près de 240 œufs consommés par habitant. Ce dynamisme s'explique no-

tamment par le contexte inflationniste, qui pousse les ménages à se tourner vers des sources de protéines abordables.

Cette poussée de la consommation se traduit par **des ruptures en magasin** : selon Nielsen, en octobre, les taux de rupture atteignent 15,3% en hypermarchés et 11,8% en supermarchés, surtout en œufs alternatifs. Sous l'effet de cette contraction de l'offre, le prix atteint un niveau record.

En œufs destinés à l'industrie, le manque de marchandise est aussi très présent. Les industriels ont des difficultés à répercuter les hausses tarifaires sur les ovoproduits.

Pour compenser le manque de production face à une demande dynamique, les importations françaises progressent en œufs coquille ainsi qu'en ovoproduits. En compensation, les **importations européennes progressent de 51% sur les onze premiers mois de l'année** par rapport à la même période 2024. Avec des volumes en hausse de 62%, l'Ukraine renforce sa place de premier fournisseur (65% contre 61% en 2024 sur les onze premiers mois de l'année). Certains acheteurs commencent à s'intéresser aux alternatives végétales à l'œuf, dont le prix devient concurrentiel.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
Depuis le 1 ^{er} décembre 2025, le coût de l'ovosexage du poussin peut être intégré par les accoueurs aux coûts de production des poussins livrés aux éleveurs. L'indice de la poulette ovosexée est multiplié par deux en janvier 2026 par rapport à janvier 2025, date à laquelle le coût n'était pas encore pris en compte par les couvoirs.	
Le conflit actuel au Moyen-Orient entraîne une hausse des prix de l'énergie et des engrais et pourrait compliquer l'approvisionnement en certaines matières premières.	
Dans un contexte inflationniste, les consommateurs vont continuer de privilégier l'œuf, protéine la moins chère, entraînant la poursuite de la hausse de la demande.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

La transition de la production française d'œufs vers les élevages alternatifs se poursuit. En 2025, les poules sont élevées pour 32% en plein-air, 26% au sol, 13% en bio et 6% en Label Rouge, soit un total de 77% des poules en élevage alternatif. **Il reste donc 23% de poules élevées en cage contre 24,9% un an plus tôt**. Dans son plan 2030, le CNPO s'était fixé comme objectif d'atteindre 90% de poules pondeuses en élevage alternatif à la cage d'ici 2030.

Depuis sa mise en place, l'ovosexage était financé par un prélèvement d'une cotisation sur tous les œufs vendus dans les circuits de distribution. Depuis le 1^{er} décembre 2025, **le coût de l'ovosexage peut être intégré par les accoueurs dans le coût de production des poussins livrés aux éleveurs**. Il existe donc maintenant un indice mis en place par l'Itavi qui suit le coût de production du poussin ovosexé.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

La **consommation individuelle française s'élève en 2025 à 235 œufs**. Selon l'Itavi, en 2035, elle atteindra 269 œufs (188 en œufs coquille et 81 sous forme d'ovoproduits). Cela représente une production de 3 milliards d'œufs supplémentaires. Cela correspond à 10 millions de nouvelles places de poules pondeuses, équivalent à



environ 575 poulaillers, soit un besoin en **investissement de 780 millions € à la production et de 1,1 milliard € pour la totalité de la filière** selon le CNPO.

L'Observatoire des nouveaux projets de poulaillers initié par le CNPO en collaboration avec l'Itavi permet d'identifier que **18 nouveaux poulaillers ont été construits en 2025. Ils correspondent à 658 700 places de poules pondeuses et environ 200 millions d'œufs supplémentaires**. 40 nouveaux poulaillers sont prévus en 2026, correspondant à 375 millions d'œufs supplémentaires. Cependant, la plupart de

ces projets sont encore en attente des autorisations administratives et des accords de prêts bancaires.

Face au niveau élevé atteint par la cotation des œufs en France et aussi dans la plupart des pays de l'UE, les **alternatives végétales aux œufs sont devenues compétitives**. Certains industriels pourraient donc être tentés de changer leurs recettes afin d'intégrer ces alternatives. Une fois la recette modifiée, si le marché venait à s'inverser, ces industriels reviendraient-ils à leur approvisionnement en œufs ?

Toujours plus haut

Les cotations des bovins montent à nouveau d'un cran en 2025, battant leurs records de 2024. Le manque d'animaux, amplifié par les maladies vectorielles, continue de soutenir le marché. La consommation encaisse ces hausses de prix pour le moment. Cependant, la stabilisation de la production anticipée en 2026 par l'Institut de l'Élevage et le risque d'une nouvelle poussée inflationniste pourraient stabiliser les prix.



24 700

€/ETP non salarié

C'est le résultat courant avant impôts des producteurs français de viande bovine en 2024

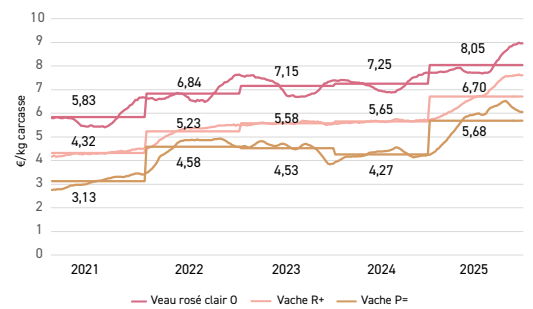
NOUVEAUX RECORDS BATTUS

En 2025, les prix des bovins sont repartis à la hausse après trois ans de relative stabilité. La cotation moyenne des vaches R+ reprend sa marche en avant en progressant en moyenne de 19% en 2025 par rapport à 2024 : elle s'établit à 6,70€/kg de carcasse. Le cours des vaches laitières de réforme P= n'est pas en reste, progressant de 33% entre 2024 et 2025. Le nouveau record annuel est porté à 5,68€/kg de carcasse.

Le marché du veau de boucherie est aussi bien orienté : le cours moyen du veau rosé clair O gagne 11% à 8,05€/kg de carcasse.

Les résultats courants par UTA des exploitations spécialisées en viande bovine devraient donc connaître une progression en 2025, les charges ayant peu évolué sur cette période.

Des cotations toujours plus élevées



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste - FranceAgriMer - Cotations régionales hebdomadaires au 13/03/2026

265 000

tonnes

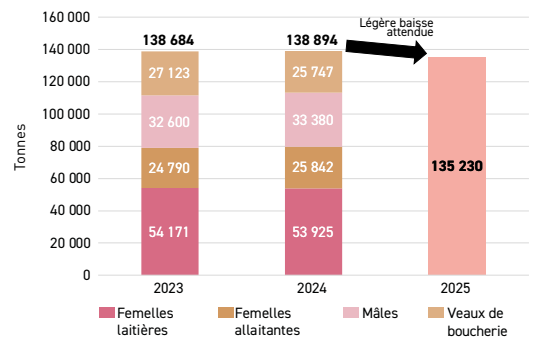
C'est la quantité de viande bovine abattue en Bretagne en 2025

DES VOLUMES DE PRODUCTION EN RETRAIT

La production bretonne de viande bovine est quasiment inchangée en 2024 par rapport à 2023 à 138 900 tonnes. Les chiffres de l'ITAé sur le nombre de bovins bretons prenant la direction de l'abattoir suggèrent que la production a renoué à la baisse en 2025. Le nombre de femelles laitières bretonnes abattues baisse de 3,8%, celui des veaux de boucherie de 9,7%. A l'inverse, il y a une augmentation de 3,4% du nombre de femelles allaitantes abattues et un nombre inchangé de mâles.

D'après ces évolutions, la production régionale de viande bovine devrait s'établir à 135 000 tonnes, soit un repli de 2,6% sur l'année 2025. La production bretonne ne représente qu'environ la moitié des abattages régionaux de bovins. En 2025, ces derniers régressent de 0,6% par rapport à 2024.

Poursuite de la baisse de production en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste, SAA. Pour 2025, estimation Chambre d'agriculture à partir des données ITAé de Bretagne

10%

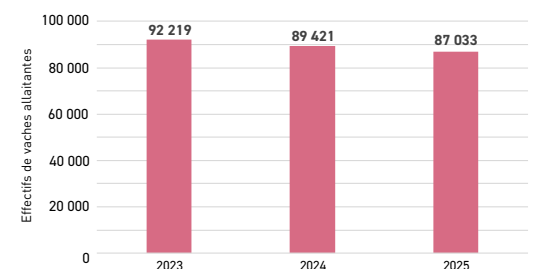
Part des effectifs des vaches allaitantes bretonnes en bio en 2024

MOINS DE 90 000 VACHES ALLAITANTES

Le cheptel allaitant breton continue de perdre des effectifs en 2025. La région compte environ 87 000 vaches allaitantes. Leur nombre recule de 2,7% en 2025 par rapport à 2024, soit un rythme de disparition équivalent à celui de la moyenne quinquennale. Sur dix ans, la diminution s'élève à 22%. Le nombre de vaches allaitantes bio est de 9 241 en 2024, en recul de 4% par rapport à 2023. Il s'agit du premier déclin enregistré depuis plusieurs années.

Les effectifs de vaches laitières baissent pour la huitième année consécutive. La Bretagne compte 651 000 vaches laitières fin 2025 contre 674 000 un an plus tôt. Au plus haut, en 2017, la Bretagne comptait 778 000 vaches laitières, soit une baisse de 16% depuis.

Le cheptel allaitant breton poursuit son déclin



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Infocentre ITAé Grand Ouest

Les dynamismes de marchés en 2025

Alors que les cours étaient déjà à des niveaux historiquement élevés en 2024, ils croissent de nouveau vigoureusement en 2025. **Le cours moyen de la vache allaitante R+ gagne 19% en un an pour s'établir à 6,70€/kg de carcasse en 2025.** Le jeune bovin U- finit aussi l'année 2025 à une moyenne record de 6,68€/kg. Les bovins laitiers ne sont pas en reste : **le prix de la vache P= s'envole de 33% entre 2024 et 2025.** Il atteint une moyenne de 5,68€/kg sur l'ensemble de 2025, du jamais vu !

La baisse du nombre de bovins demeure le moteur de cette conjoncture exceptionnelle. Au niveau de l'UE, la production de viande bovine est estimée en recul de 4,1% en 2025 par rapport à 2024. Certains pays connaissent des chutes encore plus importantes : l'Allemagne est à -6,6% et les Pays-Bas à -9,1%. Les crises sanitaires sévissant depuis 2023 ont vraisemblablement affecté la fertilité des cheptels, amplifiant la tendance à la contraction du nombre de vaches. S'ajoute la bonne conjoncture laitière qui encourage les éleveurs à conserver leurs vaches.

Au niveau national, la baisse est plus modérée à -2,4%. La décapitalisation se poursuit mais l'augmentation du poids des carcasses permet d'en atténuer les effets. Celles-ci se sont alourdies de +0,4% à +0,7% en un an selon le type de bovin. **La Bretagne se retrouve au diapason de la France avec un repli de 2,6% du nombre de bovins prenant la direction de l'abattoir en 2025 par rapport à 2024.** Toutes les catégories de bovins sont en repli sauf les femelles allaitantes dont leur nombre a augmenté de 3,4%.

La consommation française subit les conséquences de ce manque de disponibilités. D'après la méthode des bilans, elle se contracte de 2,9% en 2025 par rapport à 2024. La concurrence avec les autres viandes, qui ont connu une inflation moins forte, doit aussi expliquer ce retrait. D'après l'Insee, la viande bovine s'est en effet renchérie de 5,3% en moyenne en 2025 par rapport à 2024.

Le marché des veaux de boucherie connaît aussi une forte dynamique haussière. Le cours moyen du veau rosé clair O s'établit à 8,05€/kg de carcasse (+11% par rapport à 2024). Cependant, la production se contracte une nouvelle fois fortement : -9,7% pour les sorties boucherie en Bretagne en 2025 par rapport à 2024.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
La résilience de la consommation va être déterminante pour l'évolution des cours. Quel niveau de prix en magasin est-elle en mesure de supporter ? Risque-t-elle de flancher si une nouvelle poussée inflationniste se matérialise ?	?
La Bretagne a été fortement touchée par la fièvre catarrhale ovine (FCO) en 2025. Cette maladie provoque des problèmes de fertilité. 2026 permettra de mesurer l'ampleur des conséquences. Par ailleurs, les autres maladies vectorielles de type maladie hémorragique épidémiologique (MHE) et dermatose nodulaire contagieuse (DNC) seront à surveiller.	↓
Alors que les coûts de production ont lentement reflué en 2024, ils semblent se stabiliser à un niveau élevé tandis que le prix des céréales est bas. Le risque est que ces coûts remontent à cause du contexte géopolitique.	↓

Actualités de la filière

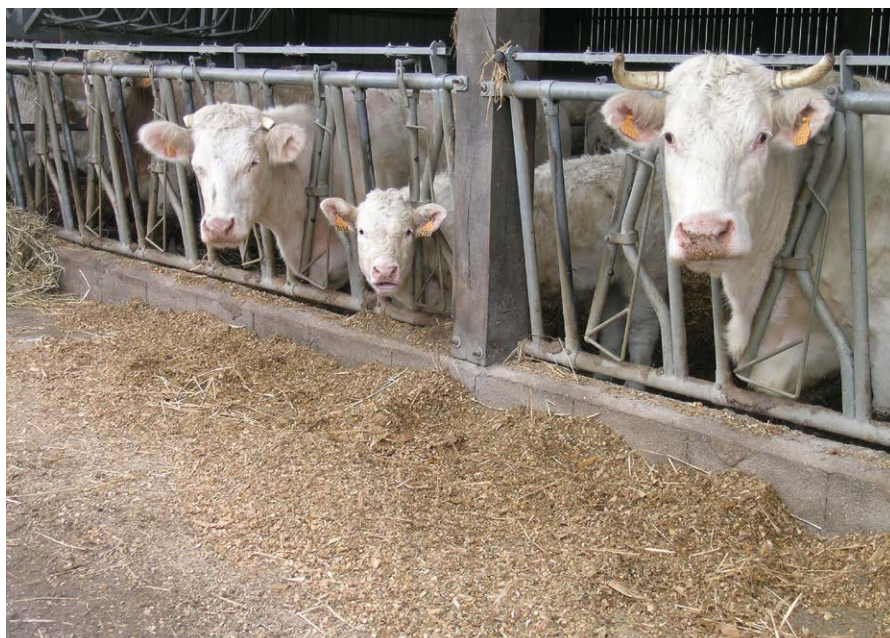
A RETENIR EN 2025

La Bretagne a été très touchée par la FCO au cours de l'été et de l'automne 2025. L'épidémie a régressé depuis mais les conséquences sur la fertilité et donc les futurs effectifs de bovins ne sont pas encore totalement claires. Par ailleurs, la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a fait son apparition en France sans avoir touché la Bretagne. La DNC a des conséquences directes pour les élevages touchés (abattage total des troupeaux infectés) mais aussi indirectes avec la mise en place de zones réglementées et l'interdiction de mouvements depuis ces zones.

Après vingt-quatre ans de négociations, **l'accord entre l'UE et le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) a été ratifié le 17 janvier 2025.** Cet accord prévoit un contingent de 99 000 tec de viande bovine à droit de douane réduit (7,5%) et la suppression du droit de douane pour le contingent de 60 000 tec issu de l'accord multilatéral Hilton (contre 20% actuellement). Ces quotas seront progressivement introduits sur sept ans.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

L'Union européenne poursuit sa stratégie de signature de nouveaux accords commerciaux. Elle négocie actuellement avec plusieurs pays dont l'Australie. Ce pays est un gros exportateur de viande bovine



et un accord commercial avec lui pénaliserait le secteur européen de la viande bovine. La première proposition de l'UE porte sur un contingent de 30 000 tonnes de viande bovine australienne à tarif préférentiel. L'Australie cherche à obtenir un volume supérieur.

L'Institut de l'Élevage prévoit un ralentissement de la baisse de production française en 2026. Il table sur -0,7% par rapport à 2025. Ce raisonnement s'appuie

sur le constat que les effectifs de femelles allaitantes sont actuellement assez élevés ce qui permettrait une hausse de 1,4% des abattages de ces dernières. A contrario, les abattages de femelles laitières et de mâles devraient décliner. La bonne conjoncture donne donc les premiers signes d'une embellie sur le front des effectifs de bovins allaitants. Le contexte sanitaire pourrait cependant remettre en cause ces prédictions.

La consommation est relancée

Les conditions climatiques ont à nouveau affecté la filière des légumes frais. La douceur des températures a accéléré la pousse des légumes alors que la météo n'a pas incité à la consommation à certaines périodes de l'année. Néanmoins, la consommation progresse globalement. Le conflit au Moyen-Orient pourrait cependant peser sur toute la filière.



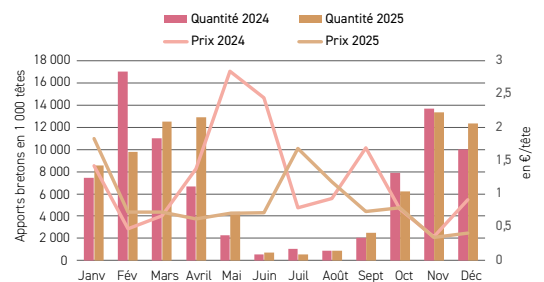
67%

des choux-fleurs français sont produits dans le Finistère et les Côtes d'Armor

LES APPORTS DE CHOU-FLEUR SONT EN LÉGER RECU SUR UN AN

Les surfaces implantées dans l'Ouest (Bretagne et Basse-Normandie) reculent sur un an (-5%). Le repli est de 11% par rapport à la moyenne quinquennale, une diminution comparable à celle observée au niveau national. Les températures froides du début d'année limitent les apports. En fin d'année, compte tenu de la douceur des températures, les apports augmentent nettement alors que la consommation est atone. En décembre, les apports de chou-fleur sont supérieurs de 17% à ceux de la moyenne quinquennale. Finalement en 2025, ils sont inférieurs de 3% sur un an et le prix moyen est inférieur de 15% à celui de 2024.

Une baisse du prix du chou-fleur breton en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : DRAAF Bretagne-SRISE et RNM au 26/02/2026

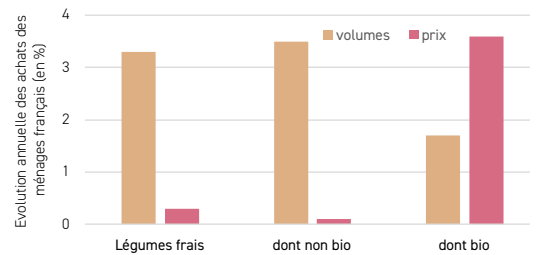
39%

Part des 65 ans et plus dans les achats en volume des fruits et légumes frais

REPRISE DES ACHATS DE LÉGUMES FRAIS

En 2025, les ménages augmentent de 3% leurs achats de fruits et légumes frais et les prix progressent de 2,2% en GMS. La hausse des achats de légumes est plus marquée (+3,3%) alors que les prix sont proches de la stabilité (+0,3%). En légumes biologiques (6,4% du marché des légumes), la hausse est plus mesurée pour les achats (+1,7%) alors qu'elle est plus forte pour les prix (+3,6%). 57% des ménages français sont acheteurs de légumes biologiques (en recul de 2,6 points par rapport à 2024). En 2025, chaque ménage a acheté en moyenne 163kg de fruits et légumes (en hausse de 5kg par rapport à 2024) pour un montant de 505€ en hausse de 23€ sur un an. Par rapport à la moyenne 2021-2024, les achats augmentent de 21€.

Une nette reprise des achats des ménages de légumes frais



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Worlpanel by Numerator au 27/03/2026

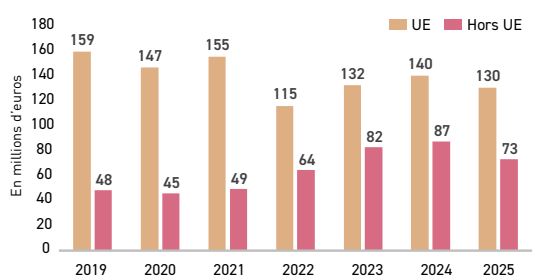
64%

des exportations bretonnes de légumes frais sont à destination des pays de l'Union européenne

NETTE BAISSSE DES EXPORTATIONS DE LÉGUMES FRAIS

Le chiffre d'affaires des exportations bretonnes de légumes frais atteint 203 millions d'euros, en recul de 10,3% par rapport à 2024 pour retrouver le niveau de 2021. Le recul est moins marqué en volume (-3,9%). En valeur, le repli est moins sensible vers les pays de l'UE (-6,9%) que vers les pays tiers (-15,8%). Quatre pays (Allemagne, Italie, Pays-Bas et Espagne) représentent 44% des exportations bretonnes de légumes frais en valeur en 2025. En volume, ce classement diffère : l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Tunisie sont, dans l'ordre, les quatre premiers acheteurs. Parmi les pays tiers, le Royaume-Uni reste le premier acheteur en valeur, alors que la Tunisie devient le premier acheteur en volume.

Un recul des exportations bretonnes de légumes frais



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Douanes

Les dynamismes de marchés en 2025

Encore une année marquée par **de fortes variations de conditions climatiques d'un mois sur l'autre qui impactent tant la production que la demande**. Des températures plus clémentes et une humidité idéale au printemps stimulent la pousse des légumes de plein champ et en particulier des choux-fleurs. Ces températures favorisent aussi les apports de tomates bretonnes qui sont cependant concurrencées par les productions d'autres pays (Espagne, Maroc). Les prix payés sont donc relativement bas. Puis, les conditions sèches et chaudes de l'été limitent la croissance des légumes de plein champ mais incitent à la consommation des lé-

gumes d'été. L'automne et le début d'hiver, doux et humides, sont propices à la croissance des légumes de plein champ. Les apports de choux-fleurs, potimarrons et poireaux augmentent donc sensiblement en Bretagne mais aussi dans les autres bassins de production, alors que la douceur des températures n'encourage pas la consommation des légumes d'hiver, dont les prix chutent en fin d'année

En **tomates**, les surfaces bretonnes sont stables sur un an et la production se maintiendrait. Au niveau national, la production diminue de 2%. Selon Agreste, la baisse de la production nationale serait liée à un déficit en production sous serre. Après un

début de saison maussade défavorable à la demande, le marché se dynamise grâce à des conditions climatiques favorables et reste bien orienté durant tout l'été. Malgré une chute des prix en fin de campagne, la **campagne de tomates s'est globalement bien déroulée. Cependant, en petits fruits, la concurrence des produits marocains a été forte en début et en fin de saison.**

En **échalote**, les volumes de la précédente campagne s'écoulent de façon satisfaisante. La nouvelle récolte 2025 est en avance de trois semaines. Les **cours rémunérateurs au départ se dégradent en raison de la forte concurrence de l'échalote issue de semis et d'une demande morose.**

Avec une météo clémente, les **pommes de terre primeurs bretonnes sont précoces**. Avec près de trois semaines d'avance, elles sont concurrencées par les pommes de terre de la précédente campagne. En raison de la sécheresse, les rendements reculent dans les Côtes d'Armor, principale zone de production bretonne, et dans le secteur de Saint-Malo.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
Le conflit actuel au Moyen-Orient entraîne une hausse des prix de l'énergie et des engrais et pourrait augmenter les coûts de production limitant la compétitivité de la filière bretonne.	
La crise que traverse actuellement la production de légumes d'hiver de plein champ, en raison de la hausse des charges, pourrait avoir des impacts sur tous les acteurs de la filière : producteurs, expéditeurs, fabricants d'emballages...	
En 2025, 92 % des Français déclarent avoir confiance dans les fruits et légumes frais. Au sein des produits alimentaires, ils figurent parmi les catégories les plus dignes de confiance. Ceci pourrait favoriser la demande en légumes français.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

Les **surfaces bretonnes en légumes poursuivent leur recul**. Entre 2023 et 2024, la baisse atteint 2077ha (-4,6%). Le chou-fleur, l'artichaut et l'échalote, qui représentent 35% des surfaces bretonnes de légumes en 2024, sont les légumes de plein champ pour le frais qui sont les plus concernés par ce recul, avec respectivement -6%, -13% et -8%. A l'inverse certains voient leurs surfaces augmenter, tels que les brocolis, les oignons, les poireaux, mais pour des surfaces plus réduites.

Depuis 2012, le Maroc bénéficie d'un contingent annuel de 285000 tonnes de tomates exonérées de droits de douane, et des droits de douane réduits de 60% en période estivale. Un prix d'entrée minimum est appliqué, cependant il n'a pas été réévalué depuis sa mise en place. Un **nouvel accord entré en vigueur en octobre 2025 étend ces conditions préférentielles aux produits originaires du Sahara occidental**. Cette décision renforce la pression sur la production française, et principalement sur les tomates cerises. Elles ont déjà été victimes, cet été dans les magasins, de la forte concurrence des tomates cerises et cocktail marocaines. De plus, la production agricole du Sahara occidental devrait continuer à se développer, avec l'objectif de produire plus de 415000



tonnes de primeurs, essentiellement pour l'exportation.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Le **taux d'auto-provisionnement de la filière des fruits et légumes est inférieur de 11 points à celui de 2000**. Dans le cadre des conférences de souveraineté alimentaire, trois axes ont été retenus pour la filière : la promotion de la consommation et

l'éducation des consommateurs, le soutien aux investissements en agroéquipement et à la recherche pour s'adapter au changement climatique, et le renforcement de l'exportation grâce à différents outils et à une simplification de l'écosystème entourant l'export (nombre important d'intervenants). La filière s'engage à gagner cinq points de souveraineté à l'horizon 2030 et d'engager une dynamique pour atteindre une hausse de dix points à l'horizon 2035.

Une filière en perte de volumes

Avec le cumul de la baisse des surfaces et des rendements médiocres pour certains légumes, les volumes chutent dans le Grand-Ouest. Les évolutions des indices des prix divergent selon les maillons de la filière. Côté demande, les ménages délaissent les légumes de conserves mais aussi les légumes surgelés malgré des prix à la consommation proches de la stabilité.



15 000 ha

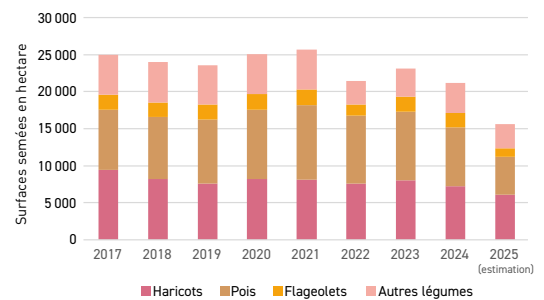
C'est la surface semée en légumes pour la transformation dans le Grand-Ouest

RECU DES SURFACES DE TOUS LES LÉGUMES

Le Grand-Ouest* est la deuxième principale zone de production en termes de surfaces en légumes pour la transformation, couvrant 29% des surfaces nationales. En flageolets, la part du Grand-Ouest monte à plus de 50%. Compte tenu du net recul des surfaces en pois, le haricot devient le légume le plus semé occupant plus de 6 000 ha, suivi par le pois et les flageolets. Les surfaces totales reculent de 25% par rapport à 2024. En comparaison à la moyenne 2022-2024, la diminution s'avère un peu plus importante avec un recul de 28% des surfaces.

* Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire

Une chute des surfaces semées en pois destinés à la transformation dans le Grand-Ouest



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Cénaldi

23,6 kg

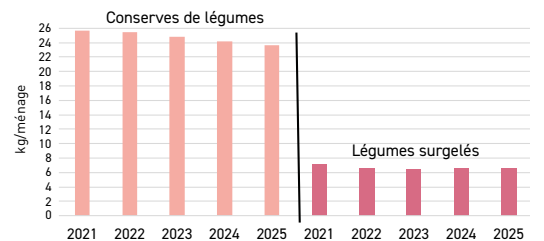
C'est la quantité moyenne de légumes surgelés achetée par les ménages en 2025

BAISSE DE LA CONSOMMATION MALGRÉ UNE INFLATION MODÉRÉE

L'érosion de la consommation à domicile des légumes de conserves se poursuit. En 2025, elle recule de 2,5% par rapport à 2024. Avec +0,4%, les prix enregistrent une légère hausse.

Après une reprise en 2024, la consommation à domicile des légumes surgelés est sur une tendance baissière, à -0,3% par rapport à 2024. Cela peut s'expliquer par une hausse des prix sur cette période (+0,4%). Les achats de pommes de terre transformées reculent de 2% en 2025 par rapport à 2024 malgré des prix proches de la stabilité (+0,4%) sur la même période.

Un recul des achats pour la consommation à domicile de légumes surgelés et en conserves



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Wordpanel by Numerator

+24%

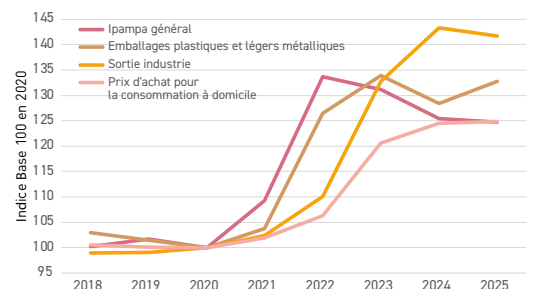
Hausse de l'Ipampa par rapport à la moyenne 2018-2021

RECU DU PRIX DES LÉGUMES SORTIE USINE

Deux indices reculent en 2025 : l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa), qui mesure l'évolution des charges des producteurs (-0,6%), et l'indice des prix des légumes sortie usine (-1,1% sur un an). En revanche, les prix des emballages repartent à la hausse, surtout du fait de l'augmentation des prix des emballages métalliques. Quant au prix d'achat pour la consommation à domicile, il reste proche de la stabilité.

L'Ipampa recule pour la troisième année consécutive mais reste supérieur de 24% au niveau de 2020. C'est la première année de recul de l'indice des prix des légumes sortie usine depuis plus de six ans, avec une baisse plus sensible pour les surgelés (-1,6%) que les conserves (-0,5%). Cependant l'indice global reste supérieur de plus de 42% à la moyenne 2018-2020.

L'Ipampa recule pour la 3^e année consécutive mais reste élevé



Chambre d'agriculture de Bretagne
Sources : Insee - Anifelt

Les dynamismes de marchés en 2025

La campagne est à nouveau marquée par des difficultés liées aux conditions climatiques.

Au niveau **national**, les surfaces en pois atteignent un des niveaux les plus bas depuis 1980. En haricot, le niveau de production est revenu au niveau des années 1990. En flageolets, il n'a jamais été aussi bas depuis 1980.

En pois, le recul des surfaces atteint 31% par rapport à 2024 dans la zone Grand-Ouest et Sud-Ouest (-16% au niveau national). Les rendements sont corrects mais des surfaces sont abandonnées en raison de la chaleur et d'une surmaturité des pois. Les volumes de cette grande région sont inférieurs de 34% à ceux de

2024. Cependant, les stocks issus de la précédente campagne étant importants, les tonnages récoltés sont suffisants pour les besoins de transformation. Même si la région Nord réalise une bonne campagne, les **tonnages nationaux récoltés sont inférieurs de 16% à ceux de 2024**.

En haricots, les surfaces reculent de 14% dans le Grand-Ouest. Les excès d'eau et les fortes chaleurs ont impacté les récoltes. Les rendements qui se sont améliorés au fur et à mesure de l'avancée de la récolte sont comparables à ceux de 2024. Dans le Grand-Ouest, 5% des surfaces sont abandonnées. Les volumes nationaux récoltés reculent de 12% par rapport à 2024, ce qui conduit à des volumes infé-

rieurs de 8% à l'attendu.

En **flageolet**, les surfaces nationales chutent de 47% pour descendre à 2000 ha : c'est moins que la surface du Grand-Ouest en 2024. Avec des rendements inférieurs aussi à ceux de 2024, la **production nationale est divisée par deux**, mais les stocks étaient importants en début de campagne. La **campagne de pommes de terre pour la transformation est catastrophique au niveau du prix**. Les surfaces bretonnes de pommes de terre de conservation en frais et pour **l'industrie (hors primeurs et demi-saison)** progressent de 11% entre 2024 et 2025, comme au niveau national. La forte demande de la part des industriels (trois nouvelles usines de transformation prévues en France d'ici 2030) a incité les producteurs à augmenter leurs surfaces dans toutes les régions françaises. Ce sont surtout les volumes hors contrat (environ 20% des surfaces) qui subissent la chute des prix.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
Les surfaces prévisionnelles sont annoncées en baisse de 10% en 2026 par rapport à 2025. Cette prévision de recul des volumes impactera l'activité de tous les maillons : producteurs, industriels...	
La baisse annoncée des prix payés aux producteurs risque de les détourner de la production de légumes pour la transformation, une production exigeante, au profit d'autres productions à moindre risque.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

La coopérative Eureden a annoncé une restructuration de sa filiale d'aucy, avec 63 postes supprimés en 2025 dans les fonctions support (marketing, communication, RH...). Puis en 2026 et 2027, une rationalisation des ateliers d'étiquetage est prévue. Cela concerne 80 personnes des sites de Locminé, Le Fauët et Saint-Thurien, sur un total de 1 300 salariés actuellement.

Concernant l'activité des légumes surgelés, l'Autorité de la concurrence a **validé la création d'une entreprise commune entre Gélagri (filiale de la coopérative Eureden) et Greenyard Frozen France** (filiale d'une entreprise belge). Cette nouvelle entreprise réunit les activités de production et de commercialisation de légumes surgelés et des plats préparés surgelés à base de légumes. L'opération concerne deux sites bretons de production Gélagri pour 350 salariés et le site de Greenyard à Moréac (56) qui totalise 380 salariés. Le groupe belge Greenyard France serait majoritaire dans la future structure. Les deux groupes envisagent de mettre en commun leurs activités de production et de commercialisation de légumes surgelés. Cette opération permettrait ainsi à Gélagri de consolider son outil industriel et d'avoir accès à des distributeurs internationaux.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Alors qu'il existe une volonté du Gouvernement d'aller vers la souveraineté alimentaire, les **surfaces nationales prévisionnelles 2026 en légumes pour la transformation sont annoncées en baisse de 10% en 2026**. Avec -12%, le pois et les haricots sont particulièrement concernés. Les salsifis, flageolets et haricots grain seraient les gagnants de cette campagne à venir. Avec une hausse des surfaces en haricots attendue dans le Grand-Ouest, les surfaces totales en légumes pour la transformation progresseraient de 4%. Avec des prévisions de recul de 16% dans le Nord et de 17% dans le Sud-Ouest, le Grand-Ouest serait l'une des seules régions à progresser.

Les plus de 50 ans représentent 46% des volumes de conserves achetées et les familles, 39%. Sachant que selon le site Nume-rator, la préparation d'un repas n'excède pas en moyenne 20,3 minutes, la mise en avant de la praticité des conserves pourrait être un moyen de séduire les jeunes consommateurs qui sont les clients potentiels de demain.



Salariat : 50 % de l'emploi agricole en 2035

Les installations nombreuses au cours des années 1990 se traduisent aujourd'hui par une vague importante de départs en retraite et donc par des besoins en renouvellement grandissants d'actifs. Cette problématique majeure pour l'agriculture bretonne concerne surtout l'élevage. Pour pallier en partie la baisse du nombre de chefs d'exploitation, le salariat devrait encore se développer et atteindre 50% des actifs agricoles en 2035. C'est ce que montrent trois scénarios d'évolution de l'agriculture bretonne.



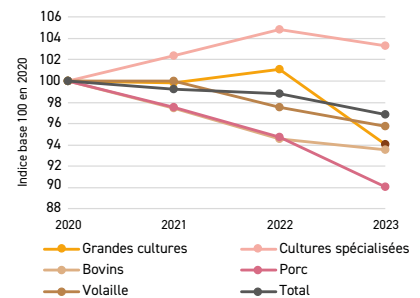
-10 %

La baisse des emplois en ETP en production porcine entre 2020 et 2023

PRÈS DE 51 000 EMPLOIS AGRICOLES EN ETP EN 2023

Le travail en production agricole (cultures et élevages uniquement) en Bretagne occupe 50 940 emplois familiaux et salariés en équivalents temps plein (ETP) en 2023. Les exploitations en bovin lait occupent un tiers des emplois, les cultures spécialisées (maraîchage, horticulture, pépinière, fruit...) 21%. Entre 2020 et 2023, l'emploi agricole a diminué de 4%. L'emploi diminue plus fortement en élevage laitier et surtout porcin (respectivement -6,5% et -10%), avec des baisses qui s'accroissent par rapport à la période 2010-2020. En cultures spécialisées (dont fait partie le maraîchage), après une progression importante entre 2010 et 2020, l'emploi progresse encore en 2021 et 2022. En revanche, il est en baisse sur l'année 2023.

Une baisse de l'emploi plus marquée en porc et en lait



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Agreste, estimations d'emploi agricole, données Bretagne en ETP, toutes les productions ne sont pas représentées sur le graphique

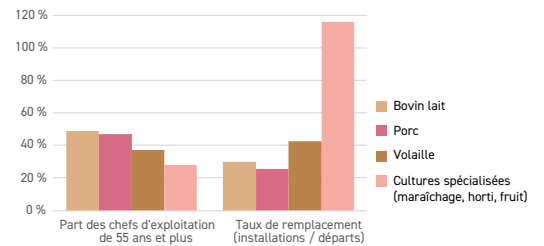
48 %

Le taux de remplacement des départs en production agricole

RENOUVELLEMENT : DES SPÉCIFICITÉS PAR PRODUCTION

En moyenne, 39% des agriculteurs ont plus de 55 ans et une installation fait suite à 2,1 départs, soit un taux de remplacement de 48%. Les éleveurs sont plus âgés, notamment en lait et en porc, où près de la moitié d'entre eux ont plus de 55 ans. Les taux de remplacement dans ces productions sont bas : respectivement 30 et 25% (soit une installation pour 3,4 départs en lait et 3,9 départs en porc). Les agriculteurs en cultures spécialisées sont plus jeunes puisque seulement 28% ont plus de 55 ans. Avec l'attrait des porteurs de projet pour ce type d'activité ces dernières années, le taux de renouvellement y est de 116%, soit plus d'installations que de départs.

Un niveau faible de remplacement en porc et en lait



Chambre d'agriculture de Bretagne
Sources : MSA, données Bretagne, moyennes 2022/2023

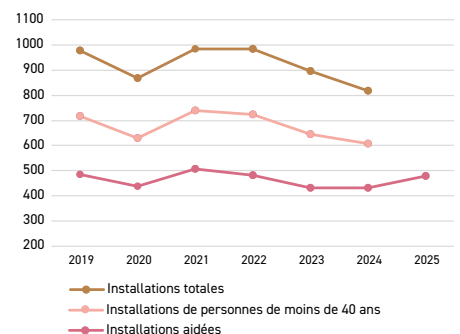
479

Le nombre d'installations aidées en 2025 (DJA)

2025 : UNE BONNE ANNÉE POUR L'INSTALLATION

Le nombre d'installations était en baisse sur les années 2022 à 2024. Pour les installations aidées, la baisse s'expliquait notamment par le changement de programmation Pac, la mise en place de la nouvelle réglementation ayant entraîné des reports de dossiers DJA (Dotation Jeune Agriculteur) d'une année à l'autre. En 2025, le nombre de DJA remonte à 479, soit un chiffre conforme à celui constaté depuis 2010. Cette remontée se fait principalement en productions bovine et porcine. A l'inverse, en cultures spécialisées et en élevages ovins, caprins et d'autres herbivores, le nombre de DJA diminue. Quant aux installations avec une activité de vente en circuit court et celles en agriculture biologique, leur part tend à baisser depuis 2024.

L'installation repart à la hausse en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Sources : MSA, Chambre d'agriculture de Bretagne, données Bretagne

L'évolution du salariat agricole en Bretagne

D'ici 2035, l'évolution de l'emploi agricole sera fonction des multiples facteurs qui impactent le secteur. Certains seront favorables à l'emploi, d'autres défavorables, avec des différences selon les productions et les statuts d'actifs (salariés, non-salariés). Un travail d'analyse de trois scénarios d'avenir de l'agriculture bretonne tente d'apporter des éclairages sur ces questions*.

Le **premier scénario** se situe dans la continuité des **tendances actuelles**. L'agriculture y est soumise à différentes contraintes, notamment une perte de compétitivité des filières agricoles à cause des différences de normes qui s'accroissent entre pays. Le prix reste le premier critère d'achat chez les consommateurs. Et le renouvellement de la main d'œuvre est difficile car le secteur n'arrive pas à attirer suffisamment de nouveaux actifs.

Dans ce scénario, **l'emploi agricole continue de diminuer de 12% entre 2023 et 2035, soit une perte de 6 000 ETP. La part des emplois en élevage est en recul (de 60% en 2023 à 55% en 2035) au profit des productions végétales.**

La baisse du nombre de **chefs d'exploitation** se poursuit (-25% soit -7 360 ETP sur la période), notamment en élevage où les volumes produits sont en baisse (sauf en poules pondeuses). Malgré la hausse des surfaces, le nombre d'agriculteurs baisse en grandes cultures en raison de l'agrandissement des exploitations et du recours plus important **aux salariés des ETA et des Cuma**.

Le développement du **salariat agricole** (+13% soit +2 520 ETP) ne parvient pas à compenser la baisse du nombre d'agriculteurs. Les problèmes **d'attractivité des métiers** peuvent limiter les recrutements, tout comme les **contraintes sur l'agrandissement des exploitations** (cf. manque de moyens financiers dans les exploitations et contraintes sociétales vis-à-vis des exploitations de grande taille).

DEUX SCÉNARIOS ALTERNATIFS

Le **deuxième scénario** est celui d'une agriculture qui **viserait la neutralité carbone**,

orientation très forte impulsée par la société et qui se traduit dans les politiques publiques. **La diminution de l'élevage en Bretagne est un levier important** pour atteindre cet objectif. Malgré tout, pour rester compétitive à l'export, et face à des consommateurs toujours attentifs au prix des produits qu'ils achètent, l'agriculture bretonne s'oriente vers une **production intensive bas carbone**.

La **réduction du transport** des produits agricoles permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre. La Bretagne voit alors des capacités de production **se délocaliser vers les bassins de consommation**. Les **besoins en consommation d'énergie** dans les serres chauffées ou en œuf plein air pénalisent la production. Par rapport au scénario tendanciel, des investissements plus importants dans les exploitations permettent une forte intégration des **technologies et l'automatisation, source de suppressions d'emplois**.

La **diversification des activités** y est largement plus développée que dans le scénario tendanciel, favorisant la **création de nouveaux emplois**. Grâce à cela notamment, **l'emploi dans le scénario neutralité carbone** diminue à peine plus (-15% entre 2023 et 2035) que dans le scénario tendanciel (-12%).

Le **troisième scénario**, celui d'une **agriculture qui devient beaucoup plus végétale, est le plus destructeur d'emplois agricoles** (-27%). Dans ce scénario, les citoyens souhaitent retrouver des **rythmes de vie plus paisibles**. Cette volonté se traduit aussi chez **les agriculteurs qui changent leur rapport au temps**. Les nouvelles générations qui s'installent ne sont plus prêtes à consacrer autant de temps à l'élevage. Ainsi, les productions animales et l'emploi dans les élevages reculent fortement. Les terres libérées par l'élevage sont en partie **reprises pour les productions végétales**. L'emploi salarié et non salarié progresse en grandes cultures.

Comme dans le scénario neutralité carbone, **l'arrivée massive des technologies de pointe** amène à des pertes d'emploi.

C'est particulièrement le cas en cultures spécialisées et ce, malgré une croissance de la production. A l'inverse, la **plus large diversification des activités** génère des postes supplémentaires. Enfin, l'évolution vers **des rythmes de travail moins intensifs** nécessite une hausse du nombre d'actifs à volume de production équivalent. Cette volonté d'accéder à de meilleures conditions de vie en désintensifiant le travail, permet de limiter la diminution du nombre d'emplois.

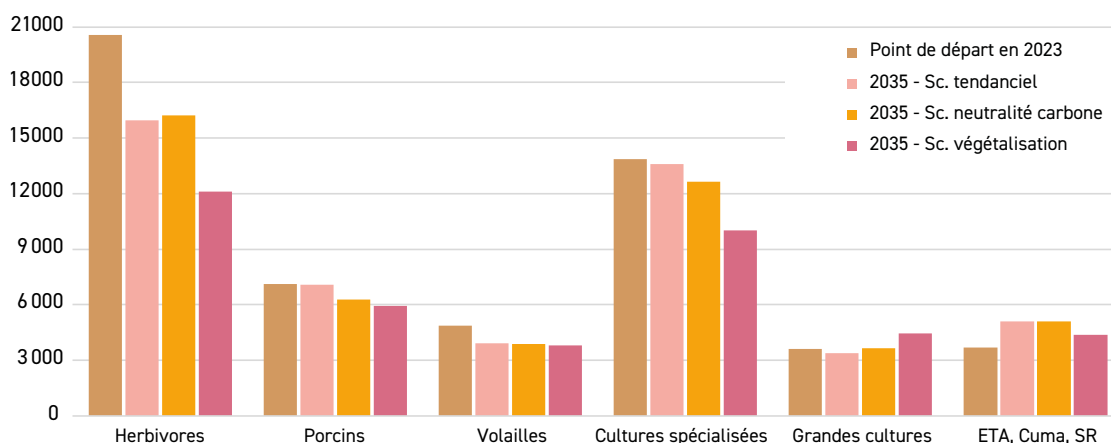
50% DE SALAIRES EN 2035

Les **trois scénarios** étudiés proposent donc des **trajectoires contrastées** pour l'agriculture bretonne, avec des conséquences différenciées selon les productions et les statuts d'actifs. Quoi qu'il en soit, **la part de l'emploi salarié atteint 50% dès 2035 quel que soit le scénario**. Et cette part augmentera mécaniquement dans les années qui suivront.

La place du salariat est déjà importante, voire dominante, dans certaines productions : serres, horticulture, porc. Mais l'image d'une agriculture à dominante non-salariée est encore bien ancrée aujourd'hui. Elle est bien réelle dans des productions comme le lait, la viande bovine, les ovins-caprins ou la volaille de chair. L'exploitation agricole à dominante non-salariée semble donc vouée à disparaître peu à peu. **Le nouveau modèle d'agriculture « collective » avec une présence significative voire majoritaire de salariés**, sera une solution pour rompre avec les problèmes d'isolement ou de surcharge de travail d'une partie des agriculteurs. Il permettra aussi de partager les compétences, de faciliter la flexibilité du travail, de mieux gérer les absences imprévues ou de faciliter la prise de congés. Mais ce basculement ne pourra se faire sans une réelle professionnalisation des pratiques en matière de gestion des ressources et des relations humaines.

* Source : Prospective quantitative sur l'évolution de l'emploi en production agricole en Bretagne, Chambre d'agriculture de Bretagne, avril 2026

Scénario végétalisation : le scénario le plus destructeur d'emplois



Chambre d'agriculture de Bretagne
Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (données 2023) ; Chambre d'agriculture de Bretagne (scénarios)

Une industrie agroalimentaire affaiblie dans l'expectative

L'année 2025 se caractérise par une franche baisse de la production agroalimentaire sur fond de tensions commerciales marquées au niveau mondial. L'ensemble du secteur retient aujourd'hui son souffle face à l'incertitude autour de la crise au Moyen-Orient et de ses retombées économiques.



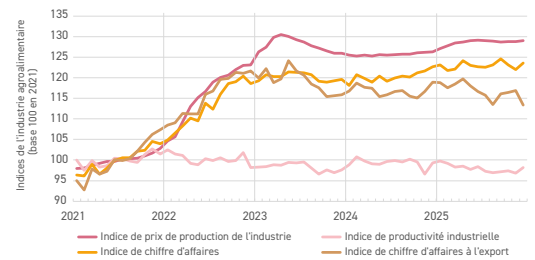
-1,4%

de production pour l'industrie agroalimentaire française en 2025

LA PRODUCTION FRANÇAISE REPART À LA BAISSÉ

L'industrie agroalimentaire nationale clôture 2025 sur un indice de production industrielle annuel en recul de 1,4% par rapport à 2024. Après une année 2023 déjà basse, la tendance à un repli sévère commence à se dessiner, ramenant le secteur aux niveaux de production observés il y a quinze ans. La situation peut être en partie imputée aux coûts de production en hausse de 2,3% par rapport à 2024. Le chiffre d'affaires (CA) progresse à nouveau : +2,2% par rapport à 2024, mais reste stable à l'export. La progression du CA en Bretagne est moins forte (+1%), particulièrement grevée par l'export (-7,8%). En 2026, les CA global et à l'export seraient plus solides en Bretagne (+2,8 et +3,6% respectivement) selon la Banque de France.

Le chiffre d'affaires agroalimentaire français se stabilise en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Insee au 19/01/2026, données CVS-CJO, base 100 en 2021, dernier point : décembre 2025

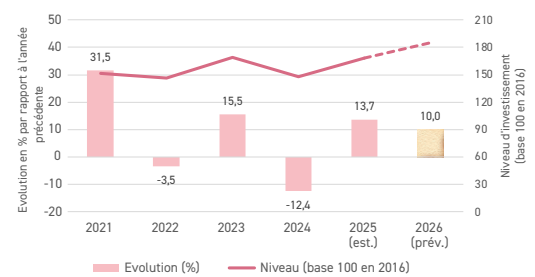
+13,7%

Progression des investissements dans l'industrie agroalimentaire en 2025

LES ENTREPRISES PRÉPARENT L'AVENIR

Le secteur continue d'avancer malgré l'instabilité politique, géopolitique et économique. En Bretagne, la part des entreprises qui voient leur rentabilité baisser augmente par rapport à 2024 (19% contre 13%). Ce taux pourrait redescendre à 9% en 2026 : neuf entreprises sur dix anticipent un maintien ou une augmentation de leur rentabilité. En 2025, leurs investissements progressent davantage que dans le reste de l'industrie (13,7% contre 5,8%). Le poste immobilier est particulièrement soutenu (+68,2%) quand l'investissement dans les équipements stagne (+1,6%). En 2026, la croissance des investissements resterait à un niveau comparable. Deux secteurs sont particulièrement actifs : les produits alimentaires divers (+135,4%) et l'alimentation animale (+65,4%).

Les investissements bretons repartent à la hausse en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Banque de France

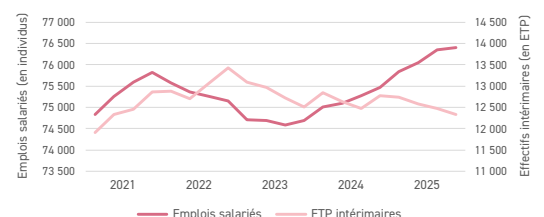
88 735

salariés et ETP intérimaires au quatrième trimestre 2025 dans l'IAA bretonne

LE SALARIAT SE RENFORCE BON AN MAL AN

La hausse de l'emploi permet à l'industrie agroalimentaire de retrouver le niveau de main d'œuvre atteint en 2022. Selon l'Insee, les effectifs progressent de 0,9% en un an. Le nombre de salariés augmente de 1,3% tandis que le recours à l'intérim baisse de 1,2% en équivalent temps plein. Selon France Travail, en Bretagne le nombre de projets d'embauche s'est réduit de 16% entre 2024 et 2025 et le taux de recrutements difficiles a gagné 7,6 points. Cette baisse de l'intérim résulte de la difficulté des entreprises à se projeter. La hausse du salariat, qui s'opère dans un contexte de fort renouvellement à venir des équipes en raison des départs en retraite, rappelle l'enjeu de former et de fidéliser les travailleurs agroalimentaires.

Les effectifs progressent dans l'industrie agroalimentaire



Chambre d'agriculture de Bretagne
Sources : Insee, estimations d'emplois. Dares, DSN et exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim au 19/12/2025

Les dynamismes de marchés en 2025

L'annonce a été un choc : **le solde commercial agricole et agroalimentaire français atteint péniblement +181 millions d'euros en 2025**. Dans ce contexte, plusieurs filières font état de leurs faiblesses. Ainsi, la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière constate les efforts d'investissement et les tailles d'usines plus importantes dans les pays d'Europe du Nord qui consolident leur compétitivité, quand la France a plutôt misé sur les produits laitiers à forte valeur ajoutée. Dans le domaine des charcuteries, la majorité des entreprises

accusent un résultat net inférieur à 1% ou négatif. La fédération du secteur estime à 2 milliards d'euros le besoin en investissements sur deux ans pour rester compétitif. Du côté de la meunerie, les entreprises se sont désendettées au détriment de leurs investissements. La filière française se retrouve alors moins compétitive que sa concurrente allemande, qui peut compter sur davantage de moulins de grande capacité (plus de 100 000 t.) : 28 contre 4 en France. Les importations depuis l'Allemagne seraient principalement portées

par les grossistes et distributeurs se fournissant en paquets de 1 kg.

Les prix à la production ont repris leur hausse en 2025 après une accalmie en 2024 (+2,3%). Cette augmentation s'explique par la hausse continue en viandes de boucherie ainsi que par celle des produits laitiers et des chocolats au cours du premier semestre 2025. Au cours du second semestre, la baisse des prix à la production sur les produits laitiers et les huiles végétales contiennent la hausse.

Ces augmentations n'ont pas été totalement répercutées dans les rayons : les prix à la consommation progressent à un niveau normal de 1,2% en 2025. La tendance observée ces derniers mois montre tout de même une reprise de l'inflation annuelle (+1,9% en janvier 2026). Cette hausse des prix s'accompagne d'une progression des volumes de produits alimentaires sur 2025, inédite depuis 2021 : +1,2% pour les produits de grande consommation et +2,4% pour les produits frais traditionnels. Ces deux facteurs expliquent que les dépenses alimentaires en France augmentent de 2,6% par rapport à 2024.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
L'instabilité géopolitique et commerciale réduit la visibilité sur les marchés, les coûts, l'accès aux matières premières et tout particulièrement l'énergie. Cette situation pourrait freiner les projets des entreprises agroalimentaires et grever sensiblement la rentabilité du secteur.	
Le fonds public-privé Agro Dev Industrie, lancé début 2026, sera doté de 500 millions d'euros. Il doit accompagner les projets d'investissements pour consolider la souveraineté alimentaire française.	
La Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat a été publiée en février 2026. Elle dictera l'orientation des politiques en la matière et servira de base pour la rédaction du 5 ^e Programme national nutrition santé.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

En 2025, l'Union européenne connaît **un regain de tensions commerciales avec ses partenaires, à commencer par les États-Unis et la Chine**. Côté américain, outre la baisse consécutive des exportations, ce sont des stratégies industrielles qui mutent : celle du breton Le Duff, qui investit massivement dans ses usines Bridor outre-Atlantique, est ainsi validée. Côté chinois, les taxes sur le porc et les produits laitiers compliquent les stratégies commerciales de ces filières dans un contexte de tension sur les prix d'achat aux éleveurs.

En 2025, **les négociations commerciales ont été à nouveau âpres**. La demande de +5,7% des industriels n'a abouti qu'à +1,5% en moyenne. Une charte des bonnes pratiques entre distributeurs et fournisseurs devait pacifier les négociations de 2026 qui ont finalement été tendues.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Dans ce contexte, **les conclusions du « Grand réveil alimentaire » sont attendues**. Cette démarche de concertation et de planification initiée par le Ministère de l'Agriculture doit aboutir à l'été 2026 sur un plan national à dix ans de reconquête de la souveraineté alimentaire pour l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le règlement sur les contenants recy-



clables (PPWR) s'appliquera en août. Il prévoit que les emballages soient entièrement recyclables pour 2030. L'industrie agroalimentaire, qui mise jusqu'à présent sur des emballages complexes pour protéger ses produits périssables, devra fournir un effort de R&D conséquent. Autre règlement dont l'application a été maintes fois repoussée, celui interdisant la mise sur le marché ou l'exportation depuis l'UE de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts. Il concerne plusieurs commodités alimentaires : café, cacao, huile de palme, soja et bœuf. Les grandes entreprises

ont maintenant jusqu'à fin 2026 pour s'y conformer et mi-2027 pour les PME et ETI.

En décembre 2025, l'Insee prévoyait **un redressement du solde commercial agroalimentaire** (meilleure disponibilité de céréales à l'export et détente de matières premières inflationnistes). Les gains pour le secteur pourraient cependant être annulés par le contexte inflationniste découlant des conflits au Moyen-Orient. L'avantage que constitue la forte connexion du secteur aux chaînes d'approvisionnement mondiales, pourrait être un point faible en situation de conflit.

Météo agitée sur le grand export

Hausses subites de droits de douanes, signatures d'accords commerciaux majeurs, épisodes sanitaires perturbant les échanges : 2025 est une année mouvementée pour les exportateurs bretons, surtout pour les destinations hors UE. Malgré ces aléas, les exportations bretonnes résistent bien, avec un léger recentrage sur le marché européen. Les incertitudes sur le grand export risquent de perdurer.



57%

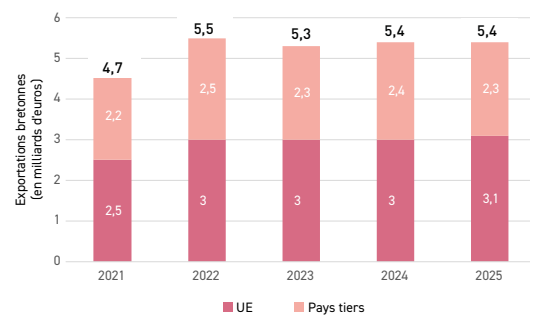
des exportations bretonnes sont à destination de l'UE en 2025 (en valeur comme en volume)

DES EXPORTATIONS BRETONNES STABLES

Les exportations bretonnes de produits agricoles et agroalimentaires s'établissent à 5,4 Mds € en 2025, en léger repli de 1,9% par rapport à 2024. Dans un contexte où les prix évoluent peu, la performance de 2025 est donc comparable à celle des dernières années. Le chiffre d'affaires des exportations bretonnes est relativement stable depuis 2022. Les dynamiques sont différentes selon les destinations : la Bretagne accroît ses ventes vers ses voisins de l'UE de 1,6%. En revanche, ses exportations vers les pays tiers se contractent de 6,2%.

Ces chiffres confirment que le contexte géopolitique pénalise les exportations de la région vers certains de ses clients extra-européens.

Les exportations bretonnes sont stables en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Douanes au 06/03/2026

-53%

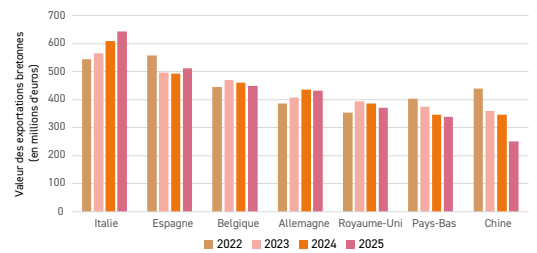
Baisse des exportations bretonnes vers la Chine entre 2021 et 2025

L'ITALIE, PREMIER CLIENT DE LA BRETAGNE

L'Italie conforte sa place de premier client de la Bretagne en 2025, suivie par l'Espagne et la Belgique. Le courant d'affaires vers l'Italie progresse de 34 M € sur un an, soit +6%. C'est la destination ayant connu la plus forte hausse en valeur absolue.

A l'inverse, la baisse la plus forte est à mettre à l'actif de la Chine, pour laquelle les exportations régionales sont passées de 345 M€ en 2024 à 251 M€ en 2025. C'est l'équivalent de -27% en un an. Sur les cinq dernières années, les expéditions bretonnes vers l'Empire du Milieu ont été divisées par deux. A la guerre commerciale ayant opposé l'UE et la Chine en 2025 s'ajoute une tendance structurelle de repli des achats chinois de produits bretons.

La Bretagne exporte de moins en moins vers la Chine



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Douanes au 09/03/2026

702 478

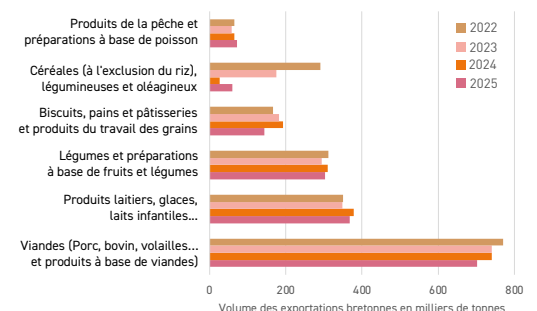
tonnes de viandes bretonnes exportées en 2025

MOINS DE VOLUMES EXPORTÉS EN 2025

La mauvaise récolte de 2024 avait considérablement freiné les exportations bretonnes de céréales. Les volumes remontent à 59 000 tonnes en 2025 grâce à une meilleure moisson. Les produits de la pêche connaissent aussi un accroissement de leurs envois en 2025.

En revanche, les principales autres catégories de produits agroalimentaires bretons ont vu leurs volumes d'exportation reculer l'année passée. La contraction est limitée à 2,4% pour les produits laitiers. Cela reste à un bon niveau historique. Les envois bretons de viandes régressent de 5,1% en 2025 par rapport à 2024. Ce repli structurel s'explique aussi par la hausse des droits de douanes sur les produits porcins européens imposée par la Chine.

Des exportations de produits agroalimentaires en retrait en 2025



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Douanes au 09/03/2026

Les dynamismes de marchés en 2025

Alors que l'agriculture et l'agroalimentaire demeuraient jusqu'à récemment un des rares secteurs économiques où la France dégageait un excédent commercial conséquent, ce n'est plus le cas en 2025. Celui-ci est tout juste positif à +200 millions d'euros, le plus faible niveau depuis 1978. Le décrochage est sévère puisque l'excédent était de 4,9 Mds€ en 2024, niveau pourtant déjà historiquement bas.

De manière conjoncturelle, ce déclin s'explique par les conséquences d'une mauvaise récolte française de céréales en 2024 ainsi que la forte hausse du prix

des importations de cacao, café et thé. La politique commerciale des Etats-Unis vient accentuer ces difficultés. Mise en place en août 2025, la taxe de 15% sur toutes les exportations européennes pénalise les expéditions agroalimentaires françaises, essentiellement centrées sur les vins et spiritueux. Ce marché, valant 4 Mds€ en 2024, se contracte de plus de 40% au dernier trimestre 2025. Si la Bretagne est peu concernée par cette décision puisqu'elle n'exportait que 113 M€ vers les Etats-Unis en 2024, elle est plus affectée par les conséquences du conflit commercial opposant l'UE à la Chine.

Après avoir temporairement imposé une taxation allant de 15 à 62% sur les produits porcins européens en septembre, la Chine appliquera finalement un taux de 9,8% sur le porc français pour ces cinq prochaines années. Pour les produits laitiers, la taxation variera entre 7,4% et 11,7% pour les fromages frais et transformés, la crème et le lait. Les expéditions bretonnes de viandes de boucherie vers la Chine ont chuté de 27% en volume au deuxième semestre 2025. **La filière devrait pouvoir continuer à exporter mais perdra une partie de la valeur ajoutée.**

A ces facteurs conjoncturels s'ajoutent des éléments structurels qui expliquent la dégradation de la balance commerciale française. **Certains secteurs agricoles ne sont pas suffisamment compétitifs pour faire face à la concurrence**, y compris européenne. C'est particulièrement le cas du secteur des fruits et légumes et des viandes, volaille en tête. **L'intégration progressive de l'Ukraine au marché commun de l'UE et la signature de traités commerciaux type Mercosur ne laissent pas présager d'une inversion de tendance.**

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
De plus en plus d'états utilisent les droits de douanes comme outils de pression. Dans un monde de plus en plus conflictuel, cette arme risque d'être régulièrement dégainée. Les exportations hors du marché commun sont de plus en plus aléatoires.	
Les épizooties rajoutent un degré d'incertitude. Dans le cas de maladies type peste porcine africaine ou influenza aviaire, le risque porte sur la perte de débouchés hors UE. Mais des épidémies comme la DNC peuvent aussi affecter les échanges avec nos voisins européens.	
La guerre au Proche et Moyen-Orient menace de faire fortement augmenter le prix de l'énergie et de perturber et renchérir le fret maritime.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

Peu de temps après le début de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, l'UE a décidé de suspendre les droits à l'importation et les quotas pour tous les produits exportés par l'Ukraine entre mai 2022 et juin 2025. Des contingents tarifaires ont cependant été introduits pour certains produits sensibles. **L'Union européenne a renouvelé cet accord commercial avec l'Ukraine en 2025.** Celui-ci entérine l'augmentation des contingents tarifaires à partir du 29 octobre 2025. **Ils passent ainsi de 90 000 tonnes à 120 000 tonnes pour la volaille de chair et de 6 000 tonnes à 18 000 tonnes pour les œufs.** L'accord prévoit aussi une clause de révision en 2028, d'ici là ces contingents resteront stables.

L'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur a été ratifié le 17 janvier 2026. Le secteur potentiellement le plus pénalisé pour la Bretagne sera celui de la volaille de chair. Les abatteurs bretons vendent principalement auprès du secteur de la restauration et des produits élaborés, marché ciblé par le Brésil.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

L'Union européenne continue de négocier de nouveaux accords commerciaux. **Parmi ceux à surveiller pour l'agriculture bretonne, notons celui avec l'Australie, gros pays exportateur de viande bovine, et celui avec la Thaïlande, quatrième fournisseur de l'UE en viandes de volaille. La reprise de France Poultry par LDC**

pourrait réorienter une partie de la production bretonne de volailles du grand export vers le marché intérieur. C'est en tout cas l'objectif affiché par le géant sarthois. L'exportation de poulets vers les pays tiers, principalement la péninsule arabique, s'est développée en Bretagne grâce aux restitutions à l'exportation. Un maximum de 250 000 tonnes de poulets ont été exportées en 2011, avant que cette subvention ne s'arrête en 2013. Depuis les volumes ont baissé progressivement. En 2025, la Bretagne a exporté 78 000 tonnes de viande de volaille vers les pays tiers, dont 53 000 vers l'Arabie Saoudite, soit 15% de sa production. La valeur de ces ventes est de 145 millions d'euros.



Les SIQO doivent continuer à convaincre

La relance de la consommation de produits sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) semble bien engagée. En bio, elle est tirée par les magasins spécialisés. Cette situation contraste avec une production diminuée qui menace la capacité à répondre au rebond de la consommation. Pour les autres signes, l'heure est à l'adaptation face à un environnement économique et climatique qui impacte les filières.



4 236

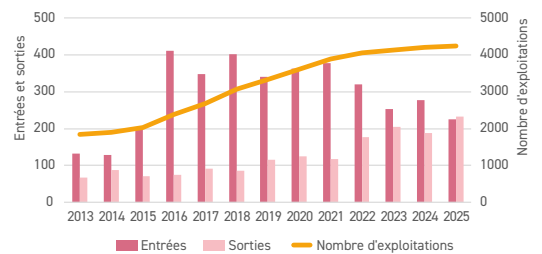
Nombre d'exploitations agricoles bio ou en conversion en Bretagne fin 2025

APPARENTE STAGNATION DES EXPLOITATIONS BIO

En 2025 en Bretagne, le nombre de sorties de la certification bio, en hausse, dépasse désormais de peu le nombre d'entrées, en baisse. En 2024, elle était la seule région à voir encore son nombre d'exploitations bio progresser légèrement. Désormais, un plateau est atteint. Mais entrants et sortants n'ont pas le même profil : le solde est en réalité positif en maraîchage et négatif en élevages. Les surfaces sont en recul depuis 2022 (-1,2% entre 2022 et 2024).

Les conversions ne représentent qu'une nouvelle ferme bio sur dix en 2025, contre deux tiers sur la période 2016-2018. Les installations en bio représentent 28% des installations aidées, contre 40% en 2022.

Le nombre d'exploitations bio atteint un plateau



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Frab

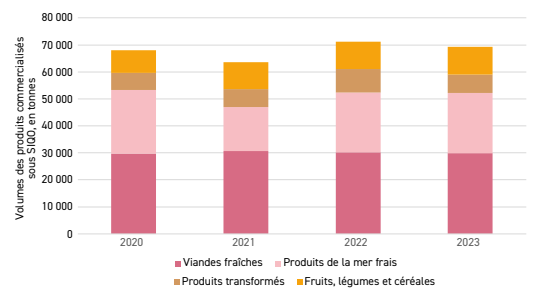
6 000

exploitations habilitées à produire sous SIQO en Bretagne (hors bio)

STABILITÉ DE LA PRODUCTION SOUS SIQO HORS BIO

Les volumes de produits sous SIQO (hors boissons, œufs et produits bio) baissent légèrement sur 2023, la dernière année enregistrée. Les viandes et produits de la mer frais ainsi que les produits issus des filières végétales se montrent stables. En revanche, après une très bonne année 2022 (7091 tonnes), les produits transformés à base de viande reviennent à un niveau courant (5400 tonnes). Leurs ventes ont été pénalisées, comme l'ensemble du secteur de la charcuterie, par la baisse du pouvoir d'achat. Des déréférencements de produits sous Label Rouge ont également nuit à leurs ventes.

Des volumes sous SIQO stables en Bretagne



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Inao, au 15/04/2025

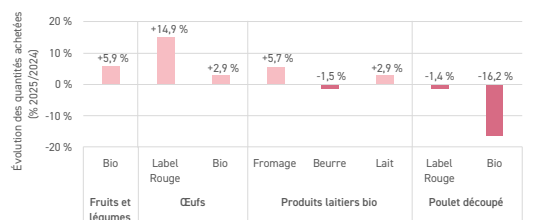
319 M€

chiffre d'affaires pour les 84 SIQO en Bretagne (hors bio) en 2023

UNE TIMIDE REPRISE DE LA CONSOMMATION DES SIQO

Après plusieurs années de forte baisse de consommation, la situation s'améliore à l'échelle nationale pour la plupart des produits sous SIQO. Les raisons varient selon les produits. Pour les œufs Label Rouge et les fruits et légumes bio, les ménages acheteurs ont augmenté leurs quantités d'achat. Les œufs et le lait bio profitent de leurs bons taux de pénétration - la proportion de consommateurs ayant acheté ces produits - qui se maintiennent à 22% et 23% respectivement. A l'inverse, les découpes de poulets voient leur taux de pénétration reculer (4% en bio et 11% en Label Rouge) et ne profitent pas de la hausse globale des achats de leur catégorie (+1,2% entre 2024 et 2025). Les ventes de produits bio ont progressé de 3,5% en valeur sur un an.

Retour à la croissance de la plupart des produits SIQO



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : FranceAgriMer, d'après Worldpanel by Numerator

BIO, UNE REPRISE DIFFÉRENCIÉE SELON LES CIRCUITS ET LES PRODUITS

2025 est l'année de la reprise de la consommation bio : +3,5% en valeur. Les magasins spécialisés tirent cette croissance (+6,6%). Leur stratégie de fidélisation et d'accessibilité prix a porté ses fruits, avec une augmentation du nombre de clients et de la taille de leurs paniers. A l'exception des vins, toutes les catégories de produits progressent, et en particulier les viandes. Les spécialistes affichent des perspectives de croissance, avec des projets de nouveaux magasins.

C'est aussi le retour de la croissance du bio en GMS (+1,7%), une première depuis 2022. Une progression à nuancer, car inférieure à celle de la consommation alimentaire générale, à environ +2%. De plus, la reprise s'y concentre essentiellement sur les fruits et légumes. Les autres catégories de produits sont stables ou poursuivent leur baisse, notamment les viandes. Constatant que le bio a le vent en poupe, et alertées par leur part du marché bio qui passe sous 50%, les enseignes de la grande distribution redévelopperont probablement ce segment en 2026. La vague de déréférencement de produits bio pourrait toucher à sa fin.

Il est intéressant de constater que le bio progresse dans toutes les catégories de population, d'après le baromètre de l'Agence Bio. La reprise s'explique d'abord par le desserrement de l'inflation : le nombre de personnes déclarant limiter leurs dépenses alimentaires pour raisons économiques a baissé, de 39% en 2024 à 36% en 2025. Mais l'inflation, qui a déjà repris en 2025, pourrait remonter du fait des événements au Moyen-Orient.

Le maintien de la nouvelle dynamique du bio est donc incertain.



Ces fluctuations du marché nuisent à la stabilité et la visibilité nécessaires pour relancer la production. Des tensions d'approvisionnement apparaissent déjà, notamment en lait et en œufs.

Par ailleurs les soutiens publics à la filière bio s'érodent : Agence Bio sur la sellette, baisse du Fonds Avenir Bio, baisse des aides de la Région Bretagne... Et une marge de progrès considérable demeure en restauration collective : les produits bio y pèsent moins de 6%, malgré les 20% imposés par la loi Egalim.

CES SIQO SOMMÉS DE S'ADAPTER

Beaucoup d'efforts sont faits par les acteurs des SIQO pour en améliorer la visibilité. A la suite des constats de déréférencement de charcuterie Label Rouge et IGP, des discussions sont en cours avec les enseignes de distribution pour lever les freins à leur retour en rayon. Fait étonnant : les politiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises de certaines enseignes incluent très peu les SIQO, en dehors de la bio.

En porc Label rouge (LR), la filière devrait voir arriver de nouvelles conditions de production communes courant 2026 : entre autres choses. Contention des truies limitée à 45 jours par cycle, davantage de lumière naturelle et rehaussement des hauteurs sous plafond après sevrage. Si les élevages actuellement homologués auront cinq à dix ans pour se mettre aux normes, les nouveaux devront l'être dès leur homologation en LR. Une période de moindres recrutements en LR est donc prévue dans les années à venir.

D'autres signes de qualité font face à une baisse d'attractivité. Les fermiers d'Argoat disposaient jusqu'à présent d'une filière « œufs fermiers LR ». La mention « fermier » a été retirée puisqu'elle ne permettait l'exploitation que d'un seul bâtiment par entité juridique, obligeant à créer une entité pour chaque bâtiment. L'ODG espère ainsi lever un frein à l'attractivité de sa filière face à l'élevage plein air qui permet jusqu'à 20 000 poules par bâtiment (contre 6 000 en LR). En bovin, les prix de vente des productions standards dissuadent les éleveurs d'engager leurs animaux en filière LR. Agroqualité, qui gère la filière Blonde d'Aquitaine LR, mène donc des actions auprès des apporteurs et des organisations de producteurs pour convaincre les éleveurs de poursuivre leur engagement.

La filière Oignons de Roscoff AOP doit composer avec l'arrivée de nouveaux profils de producteurs. Pour notamment fidéliser leurs travailleurs, des producteurs de salades s'engagent dans la filière et implantent de grandes surfaces d'oignons. Mais le savoir-faire est délicat à acquérir et la filière a connu des problèmes de qualité des tresses d'oignon. Un travail de formation des travailleurs au tressage et de sensibilisation de l'ensemble de la filière – qui a notamment abouti sur un système d'agrèage par la coopération SICA Saint Pol qui gère la majorité des volumes – a permis d'améliorer nettement la qualité des produits finis.



S'adapter a moins de soutiens publics

La production d'énergie renouvelable par les agriculteurs continue de progresser mais doit s'adapter à la baisse des soutiens publics. La méthanisation se prépare à tourner la page de la cogénération avec un enjeu pour les unités arrivant en fin de contrat. Le photovoltaïque voit son tarif baisser et s'oriente encore davantage vers l'autoconsommation. Quant au bois, la valorisation des filières locales doit gagner en compétitivité.



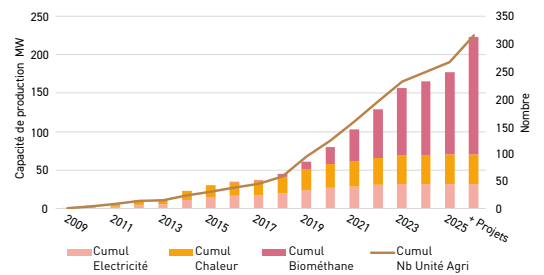
1134 GWh

de production d'énergie par les unités de méthanisation agricoles

MÉTHANISATION : UNE DYNAMIQUE RÉGULIÈRE, PORTÉE PAR LES UNITÉS DE BIOMÉTHANE

Fin 2025, on comptait 266 unités agricoles en fonctionnement dont 18 mises en service dans l'année (13 unités classiques et 5 couvertures de fosse). 125 sont en cogénération pour une puissance électrique de 31,6 MW soit une production de 253 GWh d'électricité. Ces unités, plus 47 autres alimentant une chaudière, produisent une quantité de chaleur de 290 GWh. Enfin, 94 unités injectent du biométhane dans les réseaux pour une production d'environ 881 GWh de gaz. (4,5% de la consommation en gaz de la Bretagne). Ce mode de valorisation est aujourd'hui prédominant. 49 sont en projet pour une capacité supplémentaire de 384 GWh de biométhane.

Un développement en progression régulière



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Aile, 2025

1051 GWh

d'énergie photovoltaïque produite en Bretagne avec une part agricole estimée à 315 GWh

PHOTOVOLTAÏQUE : VERS DAVANTAGE D'AUTOCONSOMMATION

Fin 2025, il y avait 54653 installations photovoltaïques répertoriées en région Bretagne pour une puissance totale installée de 1061 MWc. Cela représente une hausse de 34% sur un an. La part agricole est toujours difficile à déterminer et reste estimée à 10% du nombre d'unités et 30% de l'énergie produite soit 315 GWh. La baisse du tarif d'achat oriente de plus en plus les projets agricoles vers l'autoconsommation. Aujourd'hui, il est estimé que 45% des installations photovoltaïques agricoles sont en injection totale, 37% en autoconsommation avec vente de surplus et 18% en autoconsommation totale.

Poursuite d'une croissance soutenue du photovoltaïque



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Données Open Data Réseaux Energie 2025

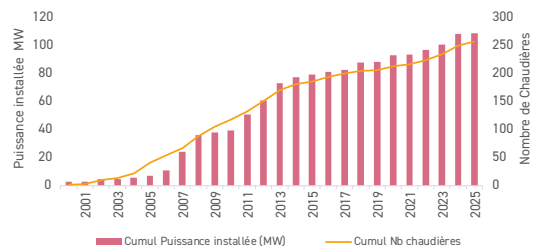
256

chaudières bois agricoles pour une puissance installée de 108 MWth

BOIS : UNE FAIBLE ÉVOLUTION

256 chaudières bois agricoles seraient répertoriées fin 2025 (chiffre provisoire) soit sept de plus qu'en 2024. Elles représentent une puissance cumulée de 108 MWth utilisant un peu plus de 99000 tonnes de bois. La dynamique, toujours alimentée par le Plan Bois énergie de la Région et le Fonds Chaleur de l'Ademe, a été moins soutenue qu'en 2023 et 2024, notamment en élevage. Aucune nouvelle serre ne s'est équipée en 2025. La part de bois bocager produit par les filières locales de type SCIC reste stable autour de 35000 tonnes/an, et alimente en priorité les réseaux de chaleur des collectivités.

Une faible progression des chaudières bois agricoles



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Aile, données provisoires 2025

Les dynamismes de marchés en 2025

Avec 18 nouvelles unités en 2025, le rythme de développement des méthanisations agricoles se maintient. Les projets en cogénération deviennent anecdotiques et disparaîtront à partir de 2026 du fait de l'arrêt du tarif d'achat garanti par l'Etat pour les nouvelles unités. **La dynamique est toujours portée par l'injection gaz** dans les réseaux, à travers de nouveaux projets mais aussi l'extension d'unités existantes. Le tarif d'achat diminue tous les trimestres mais reste intéressant, ac-

celérant l'émergence de projets agricoles voulant se lancer dans les meilleures conditions. La méthanisation passive associée à la couverture de fosse continue de progresser (cinq réalisations) chez les éleveurs de porcs avec une valorisation du biogaz sous forme de chaleur.

Pour le photovoltaïque, après une période très dynamique depuis la crise énergétique de 2022, l'année 2025 a vu un ralentissement du nombre de nouvelles installations causé par une baisse des prix de

l'électricité et des incertitudes réglementaires. Les prix des installations ont continué à baisser et l'arrivée des batteries physiques rend désormais les projets en autoconsommation totale plus attractifs.

Cette énergie reste donc compétitive et contribue à l'autonomie et à la transition énergétique des exploitations agricoles.

Les chaudières, essentiellement alimentées en bois autoproduit, ont connu une faible progression en élevage de porcs et de volailles. Le souhait d'autonomie énergétique au sein des exploitations agricoles demeure lié aux fluctuations du prix des énergies fossiles. Néanmoins, de **bonnes perspectives de développement de la filière** demeurent pour les prochaines années. Les producteurs de bois bocager misent toujours sur la mise en action des PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire) et du Fonds Chaleur de l'Ademe pour mieux valoriser la production de bois local.

Les éléments de marché à surveiller en 2026	Effet attendu sur la filière
Il est attendu de la part de l'Etat une meilleure lisibilité du dispositif des CPB (Contrat de Production de Biogaz) dans le temps pour crédibiliser économiquement la possible conversion des plus anciens sites en cogénération vers l'injection. A surveiller également une possible baisse du tarif d'achat du biométhane fin 2026.	
Le nombre de projets en agrivoltaïsme devrait continuer à augmenter et les projets en autoconsommation collective agricoles devraient aussi se concrétiser.	
La hausse de la demande en bois énergie devrait être relancée avec la montée des cours des produits pétroliers, confortant la part de bois bocager dans les plans d'approvisionnement des filières territorialisées.	

Actualités de la filière

A RETENIR EN 2025

Le décret attendu d'**abrogation du tarif d'achat de l'électricité issue du biogaz pour les nouvelles unités** est paru en septembre 2025. Il entérine la fin des projets de cogénération alors même que les plus anciennes unités se cherchent un avenir à l'échéance de leur contrat. La mise en place des Contrats de Production de Biogaz (CPB), très attendue, a tardé à se concrétiser pour les unités agricoles.

Le **premier appel d'offre simplifié (AOS) pour les centrales solaires** de 100 à 500 kWc en remplacement du système à prix connu à l'avance **n'a pas eu le succès escompté**. Le total des dossiers soumis n'a représenté que 82 MWh de puissance cumulée sur les 192 MWh disponibles et au final, seuls 44 MWh ont été retenus.

La filière bois énergie régionale poursuit son développement en lien avec **le souhait d'autonomie énergétique des territoires engagés dans leur PCAET**. Les territoires éligibles au Fonds Chaleur

continuent d'activer les leviers financiers pour investir dans des réseaux de chaleur avec la volonté d'utiliser du bois local et ainsi réduire leur empreinte carbone.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2026 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Sans dispositif alternatif au tarif d'achat, le développement actuel de la filière méthanisation pourrait rapidement atteindre les quotas fixés par l'Etat et entraîner **une baisse sensible du tarif, préjudiciable aux projets agricoles**. Il est donc indispensable de crédibiliser rapidement le dispositif des CPB pour maintenir la dynamique et offrir une voie de conversion économiquement viable aux sites en cogénération.

A court terme, **l'autoconsommation photovoltaïque devrait profiter** à la fois de la hausse du prix de l'électricité induite par les instabilités géopolitiques ainsi que de la baisse des tarifs d'achat et du prix des batteries. A moyen terme, l'émergence de véhicules agricoles électriques permettra de **valoriser encore plus d'électricité produite sur site** et de se protéger contre les futures instabilités.

L'enjeu demeure de **valoriser prioritairement le gisement de bois local, en particulier le bois bocager**, en cohérence avec une gestion raisonnée de la ressource. La Fédération Coat Nerzh Breizh, qui regroupe huit filières territorialisées en bois énergie en Bretagne, a vocation à jouer un rôle de plus en plus important sur l'approvisionnement.



Une bonne dynamique régionale

La hausse des charges structurelles et d'activité ont mis à mal le dynamisme national post-covid de la filière caprine. En effet, la hausse des coûts à l'installation nuit à l'accessibilité de cette production aux personnes non issues du milieu agricole. Cependant, la Bretagne fait figure d'exception puisque la filière régionale retrouve un élan après deux années de conjoncture difficile.



40 000

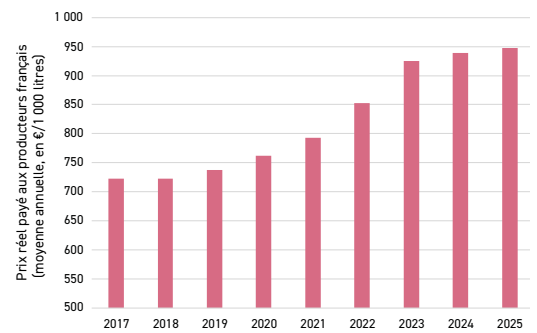
€/UMO exploitant

C'est le revenu disponible des livreurs spécialisés conventionnels de l'Ouest en 2024

STABILITÉ DU PRIX

Au niveau national, le prix du lait de chèvre se stabilise à un niveau élevé. Le prix moyen sur l'année, toutes primes et qualités confondues, atteint près de 947€/1000 litres, soit une hausse de 0,9% par rapport à 2024. En parallèle, les charges représentées par l'indice Ipampa reculent de 2,2% en moyenne sur l'année. Toutefois, elles restent 12% supérieures au niveau de 2021. En outre, la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres (FNEC) indique que le coût à l'installation ou à la rénovation par place de chèvre a augmenté de 500€ en cinq ans. La FNEC demande ainsi une hausse du prix du lait de 50€/1000 litres en 2026, pour compenser ces hausses de charges.

Le prix est stable



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer au 13/03/2026

61 000

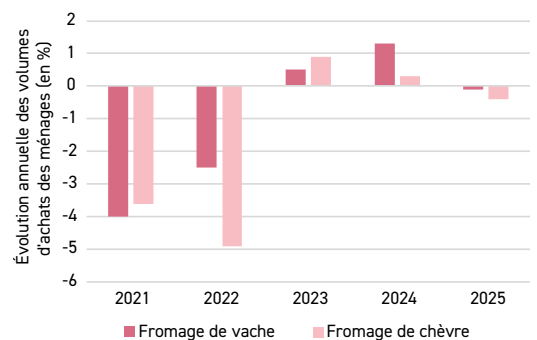
tonnes

de fromage de chèvre achetés par les ménages français en 2025

UNE CONSOMMATION EN REPLI

Les bûchettes, produit phare de la filière lait de chèvre, connaissent un recul important de leur consommation en 2025 : -1,9% par rapport en 2024. La baisse est plus marquée pour les marques nationales. D'autres produits voient les achats augmenter, tels que ceux du rayon «prédécoupe» (+13,2%), dans une tendance de consommation «snacking». Mais au global la consommation de fromage de chèvre connaît un léger recul (-0,4%) après deux années de reprise. Les marques de distributeurs poursuivent cependant leur progression en 2025 (+0,7%). Du côté du bio, qui représente 4,6% de la collecte, les ventes de fromages de chèvre augmentent de façon surprenante (+13,2%).

Stabilité de la consommation en volume



Source : FranceAgriMer, d'après Kantar WorldPanel, au 13/03/2026

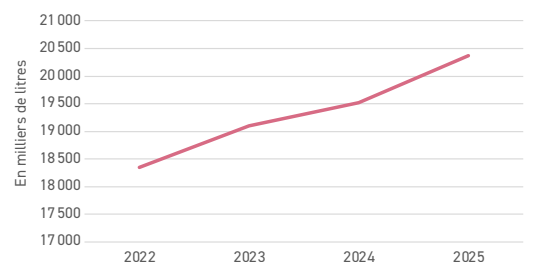
3,9%

C'est la part du lait de chèvre français produit en Bretagne en 2025

LA COLLECTE LAITIÈRE CONTINUE DE CROÎTRE

Malgré deux années 2021-2022 difficiles, entre une chute de la consommation et une hausse des charges qui n'avait pas été compensée par le prix, la filière régionale poursuit son développement. En 2025, la collecte laitière bretonne dépasse ainsi la barre symbolique des 20 M de litres, soit une hausse de 4,7% par rapport à 2024. Cette bonne dynamique se retrouve aussi dans les installations aidées, au nombre de sept : c'est la meilleure année depuis 2022. Cet essor régional tranche avec la morosité au niveau national. La collecte nationale est en effet en recul de 0,5% par rapport à 2024, qui était déjà l'année la plus basse depuis 2019.

La collecte bretonne au plus haut



Chambre d'agriculture de Bretagne
Source : Enquête Mensuelle Laitière SSP - FranceAgriMer, au 07/04/2026

Pour plus d'informations,

consultez les autres publications économiques de la Chambre d'agriculture de Bretagne

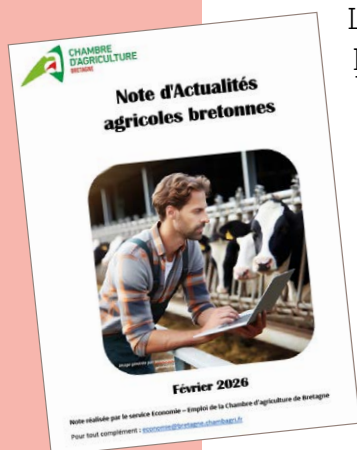
ABC Les chiffres - Edition 2026



En complément de l'ABC Analyse & Perspectives, la plaquette ABC Les chiffres est un condensé des données clés des filières agricoles et agroalimentaires bretonnes. Retrouvez-y les principaux éléments sur la production, l'emploi, les exportations, l'environnement, l'enseignement agricole et la recherche... Ce document est réalisé avec le soutien financier de la Région Bretagne et en étroite collaboration avec de nombreuses organisations agricoles.

La plaquette est disponible gratuitement et téléchargeable sur : bretagne.chambres-agriculture.fr

Note d'Actualités agricoles bretonnes

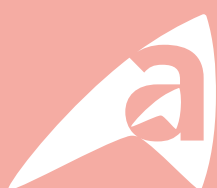


Le Service Économie - Emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne publie régulièrement une analyse de la conjoncture des filières agricoles bretonnes. Cette publication traite des principales filières : lait, viande bovine, porc, volaille, légumes, grandes cultures, alimentation animale, emploi, industries agroalimentaires, exportations, consommation-distribution.

Cette note d'actualités est disponible gratuitement et téléchargeable sur : bretagne.chambres-agriculture.fr

CONTACT

Chambre d'agriculture de Bretagne
Service Économie - Emploi
Tél. 02 23 48 27 70
economie@bretagne.chambagri.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

Contact : Service Économie - Emploi - Tél. 02 23 48 27 70
economie@bretagne.chambagri.fr

blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr

Document édité par
la Chambre d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 74223 - 35042 RENNES Cedex

Avec la participation financière
de la Région Bretagne et du Casdar

Prix : 30€ HT (TVA à 5,5 %) - Frais de port inclus



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

